BARON REVERDITO

MAISON DE VENTES AUX ENCHÈRES



MARDI 16 DÉCEMBRE 2025

BIJOUX & HORLOGERIE

BARON
REVERDITO
MAISON DE VENTES AUX ENCHÈRES

Vente aux enchères publiques

MARDI 16 DÉCEMBRE 2025

à l'Hôtel Drouot
Salle 2

BIJOUX & HORLOGERIE

Lots visibles sur rendez-vous
Du lundi 8 au vendredi 12 décembre 2025

EXPOSITIONS PUBLIQUES
Samedi 13 décembre 2025 de 11h à 18h
Lundi 15 décembre 2025 de 11h à 18h
Mardi 16 décembre 2025 de 11h à 12h

Drouot



COMMISSAIRE-PRISEUR
Alexandre Baron-Reverdito
alexandre.br@baronreverdito.com



RESPONSABLE DE VENTE
Hortense Lugand
hortense.l@baronreverdito.com

ASSISTÉS DES EXPERTS



EXPERT JOAILLERIE - HORLOGERIE
Annabelle Cukerman
annabelle.cukierman@gmail.com

a décrit les lots : 21-27 / 30 / 39-43 / 45 / 51-53 / 55- 67 / 69-70 / 74 / 75 / 81-89 / 90-104 /108 / 110-113 / 115-118 / 121-135 / 139-154 / 155-158 / 160-166 / 168 -180 / 184-187 / 193-194



EXPERT HORLOGERIE
Elio Guerin
elio@guerin-expertise.com

a décrit les lots : 80 / 159 / 167

Renseignements :

BARON REVERDITO

contact@baronreverdito.com
66, avenue Victor Hugo, 75116, Paris
01 42 73 00 66

Agrément : 2309-2025

Informations pratiques

La vente a lieu à l'Hôtel Drouot en salle 2 à 14h.

RENSEIGNEMENT

Pour toute demande de renseignements, veuillez vous adresser à **contact@baronreverdito.com** en précisant la vente et le numéro de lot.

ENCHÉRIR

- Physiquement en venant assister à la vente
- Par téléphone (estimation au dessus de 500 euros)
- En laissant un ordre ferme par email ou sur place
- En live directement sur Drouot.com

Pour toute demande de téléphone ou d'ordre veuillez vous adresser à contact@baronreverdito.com

COMMISSION ACHETEUR

30 % TTC en sus des enchères.
S'il y a lieu
Sur Drouot Live +1,8% TTC

RÈGLEMENT

En précisant votre numéro de bordereau.
Espèces (jusqu'à 1000 euros), carte bancaire et virement.

Stockage : le stockage est offert les 10 jours suivants la vente puis facturé 1 euro HT par jour.

DÉLIVRANCE

- **Le jour de la vente**, en réglant directement sur place et munis de votre pièce d'identité
- **A l'étude**, 66 avenue Victor Hugo, en prenant rendez-vous au préalable (mail/téléphone) munis d'une pièce d'identité.
- **Mandater un tiers** : email de l'acquéreur avec l'identité du mandaté.

Téléphone : +33 1 42 73 00 66 - contact@baronreverdito.com

INDEX

BOUCHERON N° 97, 98, 99, 101, 106, 107, 156

BUCCELATI N° 155

BULGARI N°72

CARTIER N° 113, 134-148, 159, 160, 162, 163, 166, 175

CHAUMET N° 100

CHOPARD N° 73, 78, 79

FRED N° 74, 75

FENNELL THEO N° 81, 112

HERMES N° 71, 116, 188-194

LALIQUE N° 181-182

MELLERIO N° 108

MULLER FRANCK N° 161, 165

OMEGA N° 172

PIAGET N° 76, 77, 80

BOIVIN N° 149-154

DUBUIS N° 164

ROLEX N° 158

SCHOEFFEL N° 89

TIFFANY & CO N° 123

VAN CLEEF & ARPELS N° 102, 103, 104

ZOLOTAS N° 105

BIJOUX

1
Trois PIÈCES
en or (917‰) : Souverain Élisabeth II datés 1966, 1968 et 1974.
Poids total : 24 g.

2 000 / 3 000 €

2
Lot de 22 PIÈCES
en argent (min. 800‰) comprenant :
- huit 50FF Hercule (1975-77). Poids : 239,5 g.
- un 10FF Hercule (1967). Poids : 25 g.
- douze 5FF Semeuse (1960-65). Poids : 143,9 g.
- un 100FF Marie Curie (1894). Poids : 15 g.

Poids : 423,4 g.

150 / 200 €

3
Lot de 20 PIÈCES
en argent (min 800‰) comprenant :
- trois 5 FF (835‰ et 900‰), à la Semeuse, (1960/1966/1970), O. De Roty
- sept 10 FF (900‰), à l'Hercule, (4 de 1965 /1966, 2 de 1967), par A. Dupré.
- une 50 FF (900‰), à l'Hercule, 1975, par A. Dupré.
- quatre de 100 FF (900‰), au Panthéon, au Général de Gaulle par Romilly et aux Droits de l'Homme par Dupré (1982/1988/1989/1994)
- une de 5 FF, à la Tour Eiffel (1989), par P. Joubert
- deux de 2 FF, l'une au profil de René Casin, l'autre de Jean Moulin, (1993/1998).
- deux 1 FF en argent (900‰)

Poids total : 336 g

Joint :
- une 5 FF au profil de Pierre Mendès France, 1992.
- deux 10 FF en cuivre millenaire de la dynastie capétienne, 1987, Baudrait

200 / 300 €

4
DÉBRIS
anciennement BRACELET en or jaune (750‰) à maille gourmette torsadée. Accident au fermoir.
Long. : 15,5 cm env. Larg. : 0,6 cm. Poids : 9,6 g.

450 / 500 €

5
LOT
en or jaune et gris (750‰) comprenant : une BAGUE, une MÉDAILLE asiatique et une BOUCLE d'OREILLE dormeuse (dépareillée) sertie d'un petit saphir et diamant.
Poids brut total : 6,8 g.

200 / 300 €

6
DÉ à COUDRE
en or jaune (750‰) ciselé et guilloché, figurant une guirlande de fleurs. Légers chocs.
Travail français.
Poids. : 5,3 g.

200 / 300 €

7
ALLIANCE
en or jaune (750‰). Chocs.
Poids : 2,1 g.

80 / 100 €

8
MONTURE de BAGUE
en platine (950‰) et or jaune (750‰) godronné. Manque pierre centrale. Travail français, vers 1930-40.
Doigt : 55-56. Larg. : 1,2 cm. Poids brut : 15,4 g.

600 / 700 €

9
BAGUE chevalière d'homme
en or jaune (750‰) monogrammé MT.
Poids : 24 g.

700 / 900 €

10
BAGUE chevalière
en or jaune (750‰) godronné, monogrammé.
Doigt : 47 (trace de mise à taille). Larg. : 1,1 cm. Poids 8,9 g.

400 / 500 €

11
Deux petites CHEVALIÈRES
en or jaune (750‰).
Poids brut : 15,9 g. TDD : 43 et 50.

400 / 600 €

12
Deux ALLIANCES
en or jaune (750‰) guilloché.
Doigt : 53 et 59. Poids total : 11,5 g.

400 / 500 €

13
Deux MÉDAILLES religieuses
en or jaune (<375‰) (poinçon ET) dont une gravée et datée 1905. Chocs.
Poids total : 4,2 g.

40 / 60 €

14
BRACELET rigide
en or jaune (750‰)
Poids : 9 g.

300 / 400 €

15
BRACELETS semainiers rigides
en or rose (750‰), ciselé à motifs géométriques, torsades et godrons. Légères déformations et une trace de restauration.
Long. : 19 cm env. Poids : 40 g.

1 500 / 1 800 €

16
BROCHE
en or jaune (750‰) rectangulaire sertie de petites perles entourée d'un décor ajouré. Accidents.
Poids brut : 8 g.

200 / 300 €

17
BRACELET
en or jaune et or gris (750‰) à maille ovale et circulaire, retenant une plaque gravée « Gold for gold ».
Long. : 20,3 cm. Larg. : 0,8 cm. Poids : 13,2 g.

500 / 600 €



18

18

Importante BROCHE-PENDENTIF circulaire

en or jaune (750‰) ajouré et ciselé à motif de totem.

Diam. : 4,5 cm. Poids brut : 19,5 g.

900 / 1 000 €

19

SAUTOIR

en or jaune (750‰) motif grain de café.

Poids : 33,2 g.

1 500 / 1 800 €

20

BRACELET

en or jaune (750‰) à maille américaine partiellement ciselée.
Travail français.

Long. : 19,5 cm. Larg. : 1,6 cm. Poids : 30,9 g.

1 400 / 1 600 €

21

MONTRE de POCHE

en or jaune (750‰) monogrammé. Cadran émail blanc, chiffres arabes et romains, trotteuse à six heures.
Travail français, vers 1900.
Accident aux aiguilles.

Cal. : 47 mm. Poids brut : 83,5 g.

700 / 1 000 €

22

ZENITH

MONTRE de POCHE tachymètre

en or jaune (750‰) uni. Cadran émail blanc, chiffres arabes multicolores, deux compteurs. Chocs divers, notamment sur la carrure.
Cadran, boîtier et mouvement signés ZENITH, numérotée.
Vers 1900.

Cal. : 50 mm. Poids brut : 90,1 g.

800 / 1 200 €

23

COLLIER « trèfle »

en or jaune (750‰) serti de diamants taille brillant, dont un au centre plus important.

Dim. motif : 2 x 1,7 cm. Poids brut : 6,9 g.

600 / 900 €

24

COLLIER « goutte »

en or jaune (750‰) à maille alternée, retenant un motif serti de diamants taille brillant et deux cabochons de corail peau d'ange piriforme et ovale.
Travail français, vers 1970-80.

Long. : 4,8 cm. Poids brut : 8,8 g.

700 / 1 000 €

25

BAGUE « jonc »

en or jaune (750‰) godronné, orné de deux plaques bombées de corail peau d'ange, centrée d'un diamant taille brillant en serti clos.
Travail français, vers 1980.

Doigt : 56 (trace de mise à taille). Larg. : 0,9 cm. Poids brut : 6,2 g.

1 000 / 1 200 €

26

PAIRE de BOUCLES D'OREILLES « créoles »

en or jaune (750‰) godronné, orné de corail peau d'ange et serti d'un pavage de diamants taille brillant.
Travail français, vers 1970-80.

Larg. : 2,7 cm. Poids brut : 18,6 g.

800 / 1 200 €

27

Large BAGUE

en or jaune (750‰) orné d'un cabochon de corail en serti clos.
Travail français, vers 1980.

Doigt : 56. Larg. : 1,8 cm. Poids brut : 13,3 g.

400 / 600 €

28

BRACELET MONTRE ronde de dame

en or jaune (750‰). Cadran doré ciselé, index bâtonnets appliqués. Mouvement à quartz (rapporté). Bracelet souple en or jaune (750‰) à maille plate ciselée. Légers chocs.
Vers 1970.
Cadran et bracelet signés TISSOT.

Cal. : 17 mm. Long. : 14 cm. Poids brut : 28,3 g.

1 000 / 1 200 €

29

PENDENTIF rectangulaire et sa CHAÎNE

en or jaune (750‰) à maille gourmette et maillons rectangulaires alternés, orné d'une plaque de lapis lazuli.
Travail français.

Long. : 2,6 cm. Poids brut : 8,3 g.

70 / 100 €


21
22
24
25
28
23
26
27
20

30

PENDENTIF pépite

en or jaune (750‰).

Long. : 2,5 cm. Poids brut : 3,9 g.

40 / 80 €

31

ÉTUI à CIGARETTES rectangulaire

en vannerie d'or jaune (750‰), à motifs triangulaires. Barrette plate pivotante intérieure en or gravée.
Vers 1960.

Dim. : 9,5 x 8 x 0,9 cm. Poids : 136,6 g.

6 000 / 8 000 €

32

Paire de BOUTONS de MANCHETTES « tonneaux »

en or gris (750‰) à motifs escaliers serti de diamants taille 8/8.

Poids brut : 5,3 g.

150 / 200 €

33

Deux BOUTONS de MANCHETTES

carrés et octogonaux dépareillés, sertis de plaques d'onyx, flanquées de diamants taille ancienne et 8/8.
L'un en or gris et or rose (750 et 375‰).

Poids brut : 2,5 g.

L'autre en platine (min. 800‰) et or jaune (750‰).

Poids brut : 4,1 g.

150 / 200 €

34

Paire de BOUTONS de MANCHETTES

circulaires en platine (950‰) et or jaune (750‰) finement godronné, centré chacun d'un petit diamant taille 8/8 en serti clos.
Travail français, début du XX^{e} siècle.

Diam. : 1,4 cm. Poids brut : 9,1 g.

400 / 500 €

35

MONTRE DE POCHE

en or jaune (750‰) ciselé d'un monogramme. Cadran émail blanc, chiffres arabes et romains, chemin de fer, trotteuse à six heures.
Accident à la bélière.
Cuvette intérieure signée MIGUET, à Versailles.
Travail français, vers 1900.
Dans son écrin monogrammé.

Cal. : 49 mm. Poids brut : 87,6 g.

800 / 1 000 €

36

Paire de petites BOUCLES d'OREILLES « créoles »

en or jaune et or gris (750‰).

Larg. : 1,1 cm. Poids : 3,6 g.

100 / 150 €

37

Paire de BOUTONS de MANCHETTES

en or gris (750‰) orné de disques d'onyx, flanqué de diamants taille brillant.
Travail français.

Poids brut : 6,4 g.

150 / 300 €

38

Deux paires de BOUTONS DE MANCHETTES

en or jaune (750‰) l'une à motif géométrique, l'autre à dahlias.

Poids brut : 19,3 g.

600 / 800 €


31
33
32
30
37
34
38
36
35



45

39

BROCHE « gerbe »

en fils d'or jaune (750‰) partiellement torsadé, parsemée de douze diamants taille brillant et deux diamants taille baguette.
Travail français, vers 1960-70.

Dim. : 5,1 x 4,6 cm. Poids brut : 17,9 g.

800 / 1 000 €

40

CLIP de CORSAGE « trois anneaux ovales »

en or jaune (750‰) ajouré, orné de trois perles de culture (non testées), serti de diamants taillés en rose et trois alignements de saphirs calibrés et facettés.
Travail français, vers 1940.

Dim. : 3,6 x 3,8 cm. Poids brut : 13 g.

500 / 700 €

41

BROCHE ovale

en or jaune (750‰) ciselé, orné d'un camée coquille figurant un buste de femme. Fêles et chocs.
Travail français, XIXe siècle.

Dim. : 4,4 x 3,5 cm. Poids brut : 10 g.

200 / 300 €

42

COLLIER

en or jaune (750‰) à maille jaseron, retenant un PENDENTIF orné d'une perle de culture baroque grise.
Travail français.

Diam. perles 13,6 mm. Long. : 44 cm. Poids brut : 39,5 g.

1 500 / 1 700 €

43

BROCHE ovale

en or jaune (750‰) orné d'un camée en onyx trois couches, figurant un « buste de femme de profil » entouré d'un motif gourmette.
Légers chocs à la monture et trace d'oxydation.
XIXe siècle.

Dim. : 4,7 x 3,7 cm. Poids brut : 16,7 g.

200 / 300 €

44

COLLIER

en or jaune (750‰) à maille jaseron.
Travail français.

Long. : 69,6 cm. Poids : 54 g.

2 500 / 2 800 €

45

Importante BROCHE ovale

en or jaune (750‰) serti d'un camée agate figurant un buste de femme à l'antique, entouré de demi-perles.
Travail français, XIXe siècle. Dans son écrin.

Dim. : 4,8 x 4,1 cm. Poids brut : 41,2 g.

300 / 500 €

46

Large BRACELET manchette souple

en or jaune (750‰) à motifs croisillons, fermoir tige.

Long. : 21 cm. Larg. : 2,7 cm. Poids : 74,5 g.

3 000 / 3 500 €

47

BROCHE PENDENTIF

losangique en or rose (750‰) ciselé, repercé et amati, à motif de « volutes et coquilles», serti d'un camée en corail figurant « deux colombes inséparables » symbolisant l'Amour.
XIXe siècle. Bijou sentimental.

Dim. : 4,6 x 2,8 cm. Poids brut : 5,6 g.

100 / 200 €

48

BRACELET MONTRE carrée de dame

en or jaune (750‰). Cadran satiné, chiffres arabes. Mouvement à quartz (rapporté). Bracelet or souple, bordé, partiellement ciselé. Accidents.
Vers 1960.

Cal. : 15 mm. Poids brut : 31,9 g.

1 000 / 1 500 €

49

BROCHE-PENDENTIF ovale

en or jaune (750‰) ajouré et ciselé à motifs de volutes, serti d'un camée coquille figurant un profil de femme.

Dim. : 3,8 x 3,1 cm. Poids brut : 9,5 g.

80 / 100 €

50

COLLIER

en or jaune (375‰) 9 carats, composé de quatorze motifs bâtonnets aux extrémités godronnées alternés de maillons ovales.
Travail anglais.

Long. : 47,5 cm. Poids : 40,5 g.

500 / 600 €


42
39
40
41
43
48
46

51

IMPORTANTE BROCHE ovale

en or jaune (750‰) ciselé de fleurs, orné d'émail bleu translucide (nombreux manques et chocs), flanqué de motifs étoiles parsemés et d'un motif central en argent (min. 800‰) serti de diamants taillés en rose, dont un plus important.
XIX^{e} siècle.

Dim. : 5,3 x 3,9 cm. Poids brut : 37,7 g.

700 / 900 €

52

BAUFSE

Petite MONTRE de POCHE

en or jaune (750‰) orné d'émail bleu translucide guilloché à motif rayonnant et entouré de demi-perles. Cadran doré partiellement guilloché et orné d'émail blanc, chiffres arabes.
Cuvette intérieure signée BAUFSE. Mouvement non signé.
Travail français, XIX^{e} siècle.

Cal. : 37 cm. Poids brut : 30,4 g.

300 / 500 €

53

BROCHE-PENDENTIF

en or jaune (750‰) serti d'un camée en agate figurant un buste de femme, entouré de 22 perles (non testées) et de quatre rubis ovales.
Travail français.

Dim. : 3,5 x 2,9 cm. Poids brut : 10,6 g.

300 / 500 €

54

BAGUE chevalière d'homme

en or jaune (585‰) sertie d'une intaille.

Poids brut : 5,5 g. TDD : 48

80 / 120 €

55

Paire de PENDANTS D'OREILLES « dormeuses »

en or jaune et or gris (750‰) ajouré et articulé serti de diamants taille ancienne et taillés en rose, retenant une perle de culture de couleur crème.
Travail français.

Diam. perle : 7,9 mm. Long. : 4,5 cm. Poids brut : 7,9 g

200 / 400 €

56

BAGUE chevalière

en or jaune (750‰) sertie d'un camée coquillage.

Poids brut : 15,2 g. TDD: 60.

200 / 300 €

57

BAGUE

en or gris (750‰) orné d'une perle de culture de couleur crème, épaulée de deux diamants taille brillant.

Diam. perle : 7,4 mm. Doigt : 49. Poids brut : 3 g.

100 / 200 €

58

COLLIER

composé d'un rang de perles de culture en légère chute de couleur crème. Fermoir ogive en or jaune (750‰). Chaînette de sécurité.

Diam. perles : 2,8 à 5,6 mm env. Long. : 53,5 cm. Poids brut : 9,5 g.

40 / 80 €

59

SAUTOIR

composé d'un rang de perles de culture de couleur crème. Fermoir cylindrique en or (750‰) godronné. Chaînette de sécurité.

Diam. perles : 7 à 7,4 mm env. Long. : 102 cm. Poids brut : 68,2 g.

60 / 100 €

60

COLLIER

composé d'un rang de perles de culture baroques de couleur crème, en chute.
Fermoir « perle » en or jaune (750‰). Chaînette de sécurité.

Diam. perles : 6,3 à 10,2 mm env. Long. : 59 cm. Poids brut : 46,5 g.

50 / 100 €

61

BRACELET

composé quatre rangs de perles de culture de couleur crème.
Fermoir « barrette » en or jaune (750%) guilloché. Chaînette de sécurité.

Diam. perles : 4,5 à 5 mm env. Long. : 16,3 cm. Larg. : 2 cm.
Poids brut : 21,9 g.

300 / 500 €

62

COLLIER « draperie »

composé de quatre rangs de perles de culture crème légèrement rosé. Fermoir rectangulaire en or jaune (750‰) ciselé.

Diam. perles : 3,5 à 4 mm env. Long. : 37 cm. Poids brut : 28,2 g.

80 / 100 €

63

BRACELET rigide

ouvrant en or jaune (585‰) 14 carats, partiellement serti d'alignements de cabochons de lapis lazuli, soulignés de demi-perles (manques) et bordés de boules d'or. Chaînette de sécurité. Vers 1900.
Chocs.

Long. : 16,8 cm env. Poids brut : 20 g

400 / 600 €


63
51
52
53
55
57
54
56
58

64

COLLIER

composé d'un rang de perles de culture de couleur crème. Fermoir « boule » en or jaune (750‰).

Diam. perles : 5,4 à 5,7 mm env. Poids brut : 19,6 g.

50 / 80 €

65

MONTRE de COL SAVONNETTE dite « à l'anglaise »

en or jaune (750‰) entièrement ciselé, à motif de roses. Cadran émail blanc (taches), chiffres arabes et romains. Manque le verre.
Travail français, vers 1900.

Cal. : 27 mm. Poids brut : 18,3 g.

200 / 400 €

66

Paire d'ÉPINGLES à CRAVATE « scarabées »

en or jaune (750‰) ciselé et torsadé, serti chacune de deux diamants taille brillant. Chaînette de sécurité.
Travail italien.

Dim. motifs : 1,8 x 1,5 cm. Poids brut : 15,9 g.

700 / 900 €

67

BROCHE « fleur »

en or jaune et or gris (585‰) 14 carats, finement guilloché, centrée de trois diamants taille brillant.

Dim. : 3,3 x 3 cm. Poids brut : 12,5 g.

200 / 400 €

68

PENDENTIF « œuf de Pâques » et sa CHAÎNE

imbriquée en or jaune (750‰) partiellement uni et torsadé, figurant un œuf surmonté d'un nœud entouré d'un treillis.
Travail français.

Long. : 3,8 cm. Poids total : 37,9 g.

1 900 / 2 000 €

69

FABERGE, Paris

BROCHE « canard dans son envol »

en or jaune (750‰) ciselé, le corps orné d'émail polychrome translucide guilloché, la tête pavée de diamants taille brillant et un rubis.
Travail français, moderne.
Signée FABERGE, Paris.

Dim. : 3,6 x 3,1 cm. Poids brut : 8,6 g.

400 / 600 €

70

BROCHE « oiseau du paradis »

en or jaune (750‰) ajouré, entièrement ciselé et godronné, serti de trois rubis et l'œil serti d'un saphir.
Travail français, vers 1950-60.

Dim. : 5,8 x 2,7 cm. Poids brut : 9,8 g.

500 / 700 €

71

HERMÈS

CLIP de REVERS « écureuil sur sa branche »

en or jaune (750‰) entièrement ciselé, l'œil serti d'un rubis.

Travail français, vers 1960.
Signée HERMÈS, numéros effacés.

Dim. : 3,5 x 4 cm. Poids brut : 16,1 g.

1 000 / 2 000 €



69

67

68

70

66

71

72

BULGARI

BRACELET modèle « B.zero1 »

en or blanc (750‰) composé de sa chaîne maille forçat et son pendentif à motif de spirale.

Poids brut : 6,86 g. Long. : 17 cm.

800 / 1 000 €

73

CHOPARD

BRACELET « Happy diamonds »

en or gris (750‰), motif coeur enchâssant un brillant mobile 0,05 ct VVS, fermoir mousqueton.
Numéro 6248213.
Dans son écrin et sa surboîte d'origine.

Poids brut : 5.5 g. Long. : 17 cm.

1 000 / 1 500 €

74

FRED

BRACELET modèle « Force 10 »

en or jaune (750‰) godronné et câbles d'acier torsadés.
Travail français, vers 1970.
Poinçon de Maître du joaillier LASBLEIZ FOURNIER VITIELLO.
Signé FRED, Paris.

Long. : 19 cm. Larg. : 0,8 cm. Poids brut : 14,3 g.

500 / 700 €

75

FRED

Paire de BOUCLES d'OREILLES « créoles » modèle « Force 10 »

en or jaune (750‰) et câbles d'acier torsadés.
Travail français, vers 1970.
Signée FRED, Paris.

Long. : 2,4 cm. Poids brut : 14,3 g.

500 / 700 €

76

PIAGET

BAGUE « rose »

en or rose (750‰) ajouré et centrée d'un diamant brillant d'environ 0,10 carat, signée, numérotée G62779.
Dans son écrin et sa surboîte d'origine.

Poids brut : 11,3 g. TDD : 53

2 000 / 3 000 €

77

PIAGET

Paire de PENDANTS D'OREILLES « rose »

en or rose (750‰) ajouré et centré d'un diamant de taille 8/8.
Dans son écrin et sa surboîte d'origine.

Poids brut : 10,41 g.

2 000 / 3 000 €

78

CHOPARD

BAGUE modèle « Happy Spirit »

en or gris (750‰) de forme carré enchâssant un diamant de taille brillant mobile.
Signée et numérotée 6033143.
Dans son écrin et sa surboîte d'origine.

TDD : 53. Poids brut : 19,2 g.

2 000 / 2 500 €

79

CHOPARD

COLLIER modèle « Happy spirits »

en or gris (750‰), pendentif carré enchâssant un diamant de taille brillant mobile d'environ 0,10 carat, double chaîne en mailles polies.
Signé et numéroté 6032722.
Dans son écrin et sa surboîte d'origine.

Long. 40 cm. Poids brut. 19.3 g.

1 500 / 2 000 €


77
79
78
76
72
75
74
73

80

PIAGET

MONTRE bracelet de forme ronde

Référence 926A6
Vers 1966
Boîtier en or gris 18 carats (750‰), lunette sertie de diamants
Cadran argenté à aiguilles bleuies, index noirs
Mouvement mécanique à remontage manuel signé
Calibre 6P

Diamètre : 24mm environ

Bracelet intégré en or gris 750 millièmes avec fermoir signé.

2 000 / 3 000 €



84

81

THEO FENNELL

BAGUE de forme coussin

en or gris et or rose (750‰) serti d'un saphir rose-orangé taille coussin (égrisures), entouré de diamants taille brillant.
Travail anglais. Poinçon du joaillier TF. Dans son écrin et surboîte.

Doigt : 52. Dim. motif : 1,5 x 1,5 cm. Poids brut : 7,3 g.

1 000 / 2 000 €

82

CHAÎNETTE

en or gris (750‰) parsemée de cinq diamants taille brillant en serti clos.

Long. ajustable : 45,5 et 42 cm. Poids brut : 2,8 g.

150 / 300 €

83

PENDENTIF « cœur » et ses trois chaînettes tressées

en or gris (750‰) ajouré, serti de diamants taille brillant blancs et bruns.

Long. cœur : 5,2 cm. Long. chaîne : 49,5 cm. Poids brut : 17,6 g.

800 / 1 000 €

84

IMPORTANTE BAGUE « volutes »

en or gris (750‰) ajouré, serti de six alignements de diamants taille brillant et trois alignements de diamants taille baguette.

Doigt : 54. Larg. : 1,8 cm. Poids brut : 9,9 g.

2 500 / 3 000 €


81
84
83
82
80

85

BAGUE « trilogie »

en or gris (585‰) 14 carats, serti de trois diamants taille ancienne.

Doigt : 54. Poids brut : 4,8 g.

400 / 500 €

86

Paire de BOUCLES d'OREILLES « dormeuses »

en platine (min. 800‰) et or jaune (750‰) serti de deux diamants taille ancienne (égrisures).

Long. : 1,7 cm. Poids brut : 2,6 g.

400 / 600 €

87

COLLIER chaînette

en or gris (750‰) serti de 56 diamants taille brillant en serti clos.

Poids total des diamants : 6,3 carats environ.
Long. : 42,3 cm. Poids brut : 10,1 g.

6 000 / 6 500 €

88

Paire de PENDANTS d'OREILLES géométriques

en or gris (750‰) articulé et ajouré, serti d'alignements de diamants taille ancienne et 8/8, retenant une perle de culture blanche piriforme.

Long. : 5 cm. Poids brut : 11,4 g.

500 / 1 000 €

89

SCHOEFFEL

COLLIER

composé d'un rang de perles de culture de Tahiti de couleur gris-clair à foncé, certaines à nuance verte et « aubergine », en légère chute. Fermoir « boule » en or gris (750‰) brossé.

Signé SCHOEFFEL.

Diam. perles : 11 à 12,9 mm env. Long. : 46,5 cm. Poids brut : 80,7 g.

1 500 / 2 000 €


86
89
85
87
88

90

Paire de CLOUS d'OREILLES

en or jaune (750‰) serti chacun d'un diamant taille brillant.

Poids brut : 2,2 g.

Accompagnée d'un motif « ligne » amovible en or gris (750‰) serti de neuf petits diamants taille brillant, pouvant former pendants d'oreille.

Long. : 4,2 cm. Poids brut : 2,5 g.

3 000 / 3 500 €

91

BROCHE « barrette navette »

en platine (min. 800‰) et or jaune (750‰) serti de quatre péridots (probablement de remplacement), épaulés de diamants taille ancienne et rose en chute.

Long. : 6,4 cm. Poids brut : 7,5 g.

250 / 400 €

92

BAGUE « solitaire »

en platine (950‰) serti d'un diamant pesant 4,08 carats taille brillant, épaulé de deux diamants taille baguettes.

Doigt : 51. (trace mise à taille) Poids brut : 4,2 g.

Le diamant est accompagné d'un rapport d'analyse gemmologique du laboratoire CGL datant de novembre 2022, attestant son poids 4,08 carats, couleur H, pureté VS2, fluorescence moyen.

15 000 / 20 000 €

93

O.J. PERRIN

COLLIER rivière

en or gris (750‰) serti d'un alignement de diamants taille brillant, retenant un rubis taillé en poire pesant 1,21 carat.

Dans son écrin O.J. PERRIN et surboîte.

Long. : 39,5 cm. Poids brut : 10,8 g.

Accompagné d'une facture précisant que le collier a été réalisé par la maison O.J. PERRIN et apport par la cliente du rubis taille poire pesant 1.21 carat.

3 000 / 4 000 €

94

BAGUE « marguerite »

en or rose (585‰) 14 carats, serti d'un saphir ovale, entouré de dix diamants taille ancienne.
Travail soviétique.

Doigt : 57. Dim. motif : 1,5 x 1,3 cm. Poids brut : 4,6 g.

1 500 / 2 000 €

95

Paire de PENDANTS d'OREILLES « dormeuses » « marguerite »

en or rose (585‰) 14 carats, et argent (min. 800‰) serti d'un saphir ovale, entouré de diamants taille ancienne.

Long. : 2,3 cm. Poids brut : 6,2 g.

Accompagnée d'un rapport d'analyse gemmologique du laboratoire CGL datant du 16/10/2025 attestant le poids approx. des saphirs de 1,9 et 1,7 carats, provenance SRI LANKA (CEYLAN), NON CHAUFFE.

2 500 / 3 500 €

96

BAGUE « marquise »

en platine (950‰) et or gris (750‰) serti d'un rubis ovale et deux ronds.
Travail français.

Doigt : 50. Long. motif : 2 cm. Poids brut : 3,8 g.

350 / 500 €


95
94
92
96
91
93
90

97

BOUCHERON

COLLIER

composé de trois rangs de perles de culture crème. Important fermoir géométrique « coquillages » en or jaune (750‰) orné de cristal de roche godronné et dépoli.
Signé BOUCHERON. Poinçon de Maître du joaillier. Dans son étui.

Diam. perles : 5,5 à 5,9 mm env. Long. : 39,8 cm.
Dim. fermoir : 6,7 x 2,3 cm. Poids brut : 68,8 g.

700 / 1 000 €

98

BOUCHERON

BRACELET MONTRE ronde de dame

en or jaune (750‰) martelé. Lunette (accident) et bracelet orné de quartz-œil-de-tigre. Cadran satiné crème, chiffres arabes appliqués. Mouvement à quartz.
Travail français, vers 1970.
Cadran et boîtier signés BOUCHERON, Paris.
Poinçon de Maître de la Maison CRISTOFOL.

Cal. : 24 mm. Long. : 17,5 cm. Poids brut : 38,9 g. Poids brut : 38,9 g.

1 500 / 2 000 €

99

BOUCHERON

Paire de BOUCLES d'OREILLES

en or jaune (750‰) serti d'un diamant taille brillant, épaulé de bois foncé godronnée.
Travail français, vers 1980.
Signée BOUCHERON. Poinçon de Maître du joaillier.

Larg. : 2,1 cm. Poids brut : 19,4 g.

1 000 / 1 500 €

100

CHAUMET

BARRETTE à CHEVEUX

en or jaune (750‰) composé d'une ligne sinueuse en résine brune (usures, choc), centrée de diamants taille brillant figurant un motif nœud et deux triangles aux extrémités.
Travail français, vers 1980.
Signée CHAUMET. Poinçon de Maître du joaillier.

Long. : 8 cm. Poids brut : 18,1 g.

500 / 700 €





101

BOUCHERON

PARURE « clous »

en or jaune (750‰) composé de chaînettes torsadées, comprenant un COLLIER, un CLIP de CORSAGE et une paire de PENDANTS d'OREILLES.
Légers chocs sur le clip.
Signée BOUCHERON. Poinçon de Maître de l'Atelier Vendôme.

Long. collier : 40,2 cm. Long. clip : 5 cm. Long. bo : 3,8 cm. Poids total : 46,4 g.

2 000 / 3 000 €

102

VAN CLEEF & ARPELS

COLLIER

en or jaune (750‰) à motifs de cordes torsadées en chute, serti de quinze turquoises cabochons, et douze diamants taille brillant alternés.
Travail français, vers 1970.
Signé VAN CLEEF & ARPELS, numéroté.
Poinçon de Maître du joaillier PERY et Fils.

Long. : 40,3 cm. Larg. : 0,9 à 1,4 cm. Poids brut : 106,3 g.

Assorti au lot suivant.

7 000 / 10 000 €

103

VAN CLEEF & ARPELS

BRACELET

en or jaune (750‰) composé de dix maillons à motifs de cordes torsadées, serti de vingt turquoises cabochons (trois vertes).
Travail français, vers 1970.
Signé VAN CLEEF & ARPELS, numéroté.
Poinçon de Maître du joaillier PERY et Fils.

Long. : 17,5 cm. Larg. : 1,2 cm. Poids brut : 39,8 g.

Assorti au lot précédent.

2 500 / 3 500 €

104

VAN CLEEF & ARPELS

Paire de CLIPS d'OREILLES

en or jaune (750‰) ajouré et ciselé, figurant des branches de bois, serti d'une turquoise cabochon ovale, et trois diamants taille brillant.
Travail français, vers 1966.
Signée VCA, numérotée.
Poinçon de Maître du joaillier André VASSORT.

Dim. : 2,1 x 1,8 cm. Poids brut : 20,8 g.

1 500 / 3 000 €



102



103



104

105

ZOLOTAS

BRACELET gourmette

en or jaune (750‰) serti de cinq rubis cabochons de forme ovale.
Poinçon de Maître du joaillier ZOLOTAS.

Long. : 18,2 cm. Larg. : 0,7 cm. Poids brut : 22,2 g.

900 / 1 200 €

106

BOUCHERON

BAGUE « jonc » « sinueuse »

en or jaune (750‰) serti de diamants taille brillant et d'une émeraude cabochon (égrisures et chocs).
Signée BOUCHERON. Dans son écrin.
Doigt : 43. Larg. : 1 cm. Poids brut : 5,4 g.

700 / 1 000 €

107

BOUCHERON

Importante BAGUE « toi et moi » stylisée

en or jaune (750‰) bombé, serti de diamants taille brillant et saphirs ronds.
Signée BOUCHERON Paris. Dans son écrin.

Doigt : 51. Larg. : 2,7 cm. Poids brut : 17,4 g.

1 500 / 2 000 €

108

MELLERIO dits MELLER

COLLIER « cœur »

en or jaune (750‰) serti d'une émeraude taillée cœur et trois diamants taille brillant.
Signé MELLERIO. Travail français.

Long. : 1,5 cm. Poids brut : 7,8 g.

Accompagné d'un rapport d'analyse gemmologique laboratoire LFG datant du 22/7/2025 attestant imprégnation d'huile FAIBLE (F1).

1 500 / 2 000 €



107



108



107



106



105

109

VHERNIER, Milano

BAGUE « freccia »

en or jaune (750‰) orné de deux cornalines cabochons triangulaires.
Signée et numérotée 2544675.

TDD : 53. Poids brut : 18 g.

2 000 / 3 000 €

110

Large BAGUE

en or jaune (750‰) serti de deux pierres rouges cabochons en serti étoilé.
Vers 1940.

Doigt : 49 (mise à taille). Larg. : 1,4 cm. Poids brut : 15,5 g

700 / 800 €

111

Large BAGUE

en or jaune (750‰) serti de deux pierres vertes cabochons en serti étoilé.
Vers 1940.

Doigt : 48 (mise à taille). Larg. : 1,3 cm. Poids brut : 15,5 g.

700 / 800 €

112

THEO FENNELL

BRACELET manchette rigide ouvert

en or jaune (750‰) serti de citrines et tourmalines vertes de forme ronde, cœur, et carrée (égrisures).
Poinçon du joaillier TF. Dans son étui et sa surboîte.

Long. : 18 cm env. Larg. : 3,5 cm. Poids brut : 54,1 g.

3 000 / 5 000 €

113

CARTIER

PENDENTIF « croix Byzantine», et sa CHAÎNETTE,

en or jaune (750‰) serti de quatre saphirs taillés en poire, quatre rubis et une émeraude carrés.
Pendentif et chaînette signés CARTIER, numérotés. Dans son écrin, et surboîte.

Long. : 3 cm et 42 cm. Poids brut total : 16 g.

2 000 / 3 000 €

114

COLLIER articulé

en or jaune (375‰) 9 carats, partiellement ajouré, à motifs de godrons.

Long. : 41,5 cm. Larg. : 0,8 cm. Poids : 28,6 g.

300 / 400 €

115

COLLIER chaînette

en or jaune (750‰) alterné de motifs navettes et de perles de culture de couleur crème en chute.

Diam. des perles : 3,9 à 6,5 mm. Long. : 43,6 cm. Poids brut : 7,4 g.

250 / 300 €

116

HERMÈS - GEORGES LENFANT

Paire de BOUTONS de MANCHETTES « corde nouée »

en or jaune (750‰) torsadé.
Travail français.
Poinçon de Maître du joaillier GEORGES LENFANT.
Non signés, dans son écrin HERMÈS.

Poids : 20,5 g.

2 000 / 2 500 €


112
113
109
116
110
111
114



117

COLLIER

en or jaune (750‰) articulé serti d'une émeraude taille fantaisie épaulée de diamants taille brillant, taepers, et navette. Dans son écrin de la maison POH KONG.

Long. : 47 cm. Larg. : 2,5 cm. Poids brut : 42,2 g.

5 000 / 6 000 €

118

Paire de BOUCLES d'OREILLES

en or jaune (750‰) serti chacune d'une émeraude taillée en poire, entourée de diamants taille brillant, taepers, et navette.

Long. : 2,3 cm. Larg. : 1,8 cm. Poids brut : 14,9 g.

2 000 / 3 000 €





122



121



119

127



123

119

COLLIER fin

en or jaune (585‰) 14 carats, serti d'une émeraude rectangulaire taillée à degrés (égrisures), épaulée de deux petits diamants taille brillant.

Long. : 41,7 cm. Poids brut : 2,9 g.

100 / 200 €

120

BAGUE « jonc »

en platine (min. 800‰) et or jaune (750‰) serti d'un diamant taille ancienne (important choc) en serti clos.

Doigt : 50. Larg. : 0,9 cm. Poids brut : 9,5 g.

400 / 600 €

121

BAGUE chevalière « volutes »

en or jaune (750‰) ciselé, surmontée d'un diamant taille ancienne en serti clos. Très légère égrisure.

Doigt : 60. Larg. : 1,3 cm. Poids brut : 13,9 g.

1 000 / 1 500 €

122

BAGUE

en platine (950‰) et or jaune (750‰) serti d'une émeraude pesant 2,2 carats env. taillée à degrés, épaulée de six diamants taille navette.
Travail français.

Doigt : 51-52. Poids brut : 4 g.

La bague est accompagnée d'un rapport d'analyse gemmologique du laboratoire CGL datant de novembre 2022, attestant le poids approx. de l'émeraude 2,2 carats env., couleur « Vivid Green», provenance COLOMBIE, imprégnation d'huile INSIGNIFIANTE.

7 000 / 10 000 €

123

TIFFANY & Co

BRACELET

en or jaune (750‰) alterné de cinq perles de culture de couleur crème.
Dans un écrin TIFFANY & Co et surboîte.

Long. : 19,5 cm. Larg. : 0,5 cm. Poids brut : 8,1 g.

500 / 600 €

124

DEMI-ALLIANCE

en or jaune (750‰) serti de diamants taille brillant et émeraudes rondes, alternés.

Doigt : 52. Poids brut : 2,4 g.

100 / 150 €

125

DEMI-ALLIANCE

en or jaune et or gris (750‰) serti de trois diamants taille brillant, dont un au centre plus important et deux rubis ronds alternés. Choc sur un rubis.

Doigt : 55-56. Poids brut : 2,6 g.

150 / 200 €

126

BAGUE « solitaire »

en platine (min. 800‰) et or jaune (750‰) serti d'un diamant demi-taille (petit choc). Manque une griffe.

Doigt : 52. Poids brut : 2 g.

500 / 600 €



133

132



130



131

127

BAGUE « Marguerite »

en or jaune (750‰) serti d'un saphir ovale entouré de diamants taille brillant.
Travail français.

Doigt : 60. Poids brut : 5,3 g.

250 / 300 €

128

BAGUE chevalière

en or jaune (585‰) 14 carats, serti de dix rubis ronds et six diamants taille 8/8.

Doigt : 53. Dim. motif : 1,5 x 1,2 cm. Poids brut : 7,6 g.

300 / 400 €

129

BAGUE

en or rose et or gris (585‰) 14 carats, ajouré, serti d'un rubis et deux saphirs taillés en poire et diamants taille 8/8.

Doigt : 52. Larg. : 1,2 cm. Poids brut : 4,3 g.

150 / 200 €

130

Paire de PENDANTS d'OREILLES géométriques

en or gris (750‰) serti d'une émeraude taillée à degrés (égrisures) et d'un alignement de diamants taille ancienne, retenant un disque de jade. Manque un diamant.

Long. : 3 cm. Poids brut : 9,3 g.

300 / 500 €

131

BAGUE octogonale

en platine (950‰) serti d'une émeraude taillée à degrés pesant approximativement 13 carats env., entourée de diamants taille 8/8.
Travail français. Début de XX^{e} siècle.

Doigt : 52-53. Dim. motif : 2 x 1,7 cm. Poids brut : 7,4 g.

Accompagnée d'un rapport d'analyse gemologique du laboratoire CGL datant du 18/11/2025 attestant le poids approximatif de l'émeraude de 13 carats env., provenance COLOMBIE, imprégnation d'huile MINEURE.

2 000 / 4 000 €

132

COLLIER

composé d'une chaînette en or gris (750‰) serti de dix diamants taille brillant en serti clos.

Long. : 43 cm. Poids brut : 4 g.

300 / 400 €

133

BAGUE

en platine (950‰) finement ajouré, serti d'un saphir ovale pesant approximativement 7,8 carats env., épaulé de cinq alignements de diamants taille 8/8 et quatre diamants calibrés.
Légères égrisures.
Travail français, vers 1920-30. Epoque ART DECO.

Doigt : 50. Larg. : 1,3 cm. Poids brut : 7,5 g.

Accompagnée d'un rapport d'analyse gemologique du laboratoire CGL datant du 30/10/2025 attestant le poids approximatif du saphir de 7,8 carats, provenance CEYLAN, NON CHAUFFE.

4 000 / 5 000 €

134

CARTIER

COLLIER et son PENDENTIF « Meli Melo »

en platine (950‰) articulé, serti de pierres précieuses (diamants taille brillant, tourmalines roses, grenats, pierres de lune, aigues-marines, calcédoines, etc..).

Le pendentif central amovible.
Travail français.
Signé CARTIER.
Poinçon de Maître du joaillier BRUN S.A.
Dans son écrin (ferme mal).

Long. : 42,7 cm. Long. motif : 6,7 cm. Poids brut : 63 g.

12 000 / 15 000 €

36



135

CARTIER

Paire de BOUTONS de MANCHETTES

en or jaune (750‰), composée de bâtonnets rectangulaires de lapis lazuli à section carrée.
Légère égrisures sur les angles.
Signée CARTIER et numérotée. Dans son écrin.

Poids brut : 6,8 g.

500 / 700 €

136

CARTIER

Paire de PENDANT D'OREILLES « lanière »

en or gris (750‰) articulés à sections poli-miroir.
Signée CARTIER et numérotée DQ5878.
Dans leur écrin et surboîte d'origine.

Poids brut : 9 g. Long. 4 cm.

1 000 / 1 500 €

137

CARTIER

BAGUE « Nouvelle vague » en or jaune (750‰).
Signée CARTIER, numérotée AC4508 et datée 1999.
Dans son écrin et sa surboîte d'origine.

TDD : 55. Poids : 14,4 g.

600 / 800 €

138

CARTIER

Paire de BOUCLE d'OREILLE « love »

en or gris (750‰) sertie d'un diamant brillant, taille d'environ 0,10 carat.
Signées CARTIER et numérotées AYF064.
Dans leur écrin et surboîte d'origine.

Poids brut : 12,7 g.

2 000 / 3 000 €

139

CARTIER

BAGUE modèle « Tank »

en or gris (750‰) serti d'une pierre de lune carrée suifée (égrisures).
Signée CARTIER et numérotée. Datée 1998. Dans son écrin.

Doigt : 52. Larg. : 0,8 cm. Poids brut : 13 g.

800 / 1 200 €

140

CARTIER

COLLIER modèle « Baiser du dragon »

en or gris (750‰) composé d'un motif géométrique et de deux cordons noirs.
Signé CARTIER. Dans son écrin, et surboîte.

Dim. : 3,1 x 3,1 cm. Poids brut : 24,6 g.

1 000 / 1 200 €

141

CARTIER

PENDENTIF « Inde Mystérieuse», et sa CHAÎNETTE

en or gris (750‰) serti d'une améthyste facettée de forme coussin, et serti de quatre diamants taille brillant.
Signés CARTIER et numérotés.

Long. : 39,5 et 2 cm. Poids brut : 4,7 g.

1 000 / 1 500 €

142

CARTIER

BAGUE « Trinity »

trois ors (750‰) centrée d'une émeraude ronde en serti clos.
Signée CARTIER, numérotée et datée 1995. Dans son écrin.

Doigt : 51. Larg. : 0,8 cm. Poids brut : 4,8 g.

800 / 1 200 €

143

CARTIER

BAGUE solitaire « Louis Cartier »

en or jaune (750‰) serti d'un diamant taille brillant (petites égrisures) pesant 0,4 carat environ. Légers micro-chocs sur le corps.
Signée CARTIER, numérotée et datée 1997.
Dans son écrin, et surboîte.

Doigt : 51. Poids brut : 8,4 g.

1 000 / 2 000 €



135



136



137



141



138



140



139



142



143

144

CARTIER

SAUTOIR « Délice de Goa »

composé d'une chaînette en or jaune (750‰) retenant 81 perles d'améthystes et 33 perles de turquoises, de taille différentes, les plus importantes flanquées de diamants taille brillant.
Signé CARTIER et numéroté. Dans son écrin.

Long. : 96 cm. Poids brut : 63,3 g.

7 000 / 10 000 €

145

CARTIER

Paire de PENDANTS/CLIPS d'OREILLES modèle « Délice de Goa »

en or rose (750‰) composé chacun d'une chaînette retenant dix perles d'améthystes et cinq perles de turquoises de taille diverses, dont deux plus importantes flanquées de diamants, et deux diamants taille brillant en pampille et sertis clos.
Travail français.
Signée CARTIER et numérotée.
Poinçon de Maître du joaillier BRUN S.A.
Dans leur étui de service, et papiers.

Long. : 5,5 cm. Poids brut : 21,5 g.

5 000 / 8 000 €

146

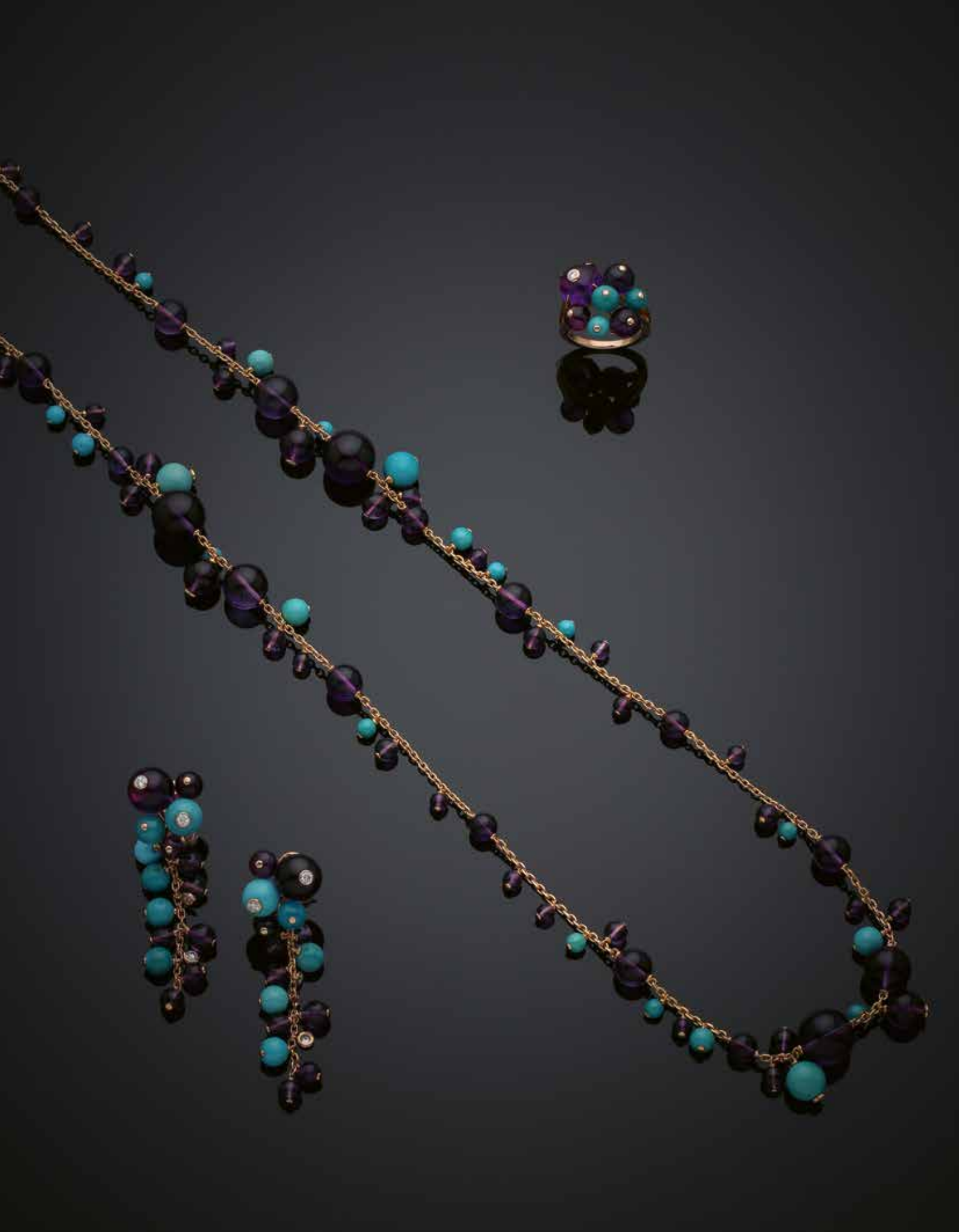
CARTIER

BAGUE « Délice de Goa »

en or rose (750‰) orné de trois perles et un cabochon d'améthystes, le dernier flanqué d'un diamant taille brillant en serti clos, et trois perles de turquoises.
Signée CARTIER et numérotée.
Dans son écrin, et surboîte.

Doigt : 51. Dim. motif : 2 x 1,9 cm. Poids brut : 9,1 g.

3 000 / 4 000 €





147

CARTIER

COLLIER « rivière »

en platine (950‰) serti d'un alignement de 68 diamants taille brillant.
Signé CARTIER. Dans son écrin et surboîte.

Poids total approx. des diamants : 17 carats env.
Long. : 36,5 cm. Larg. : 0,4 cm. Poids brut : 34 g.

20 000 / 30 000 €

148

CARTIER

BAGUE solitaire

en platine (950‰) serti d'un rubis de forme ovale (légers chocs) pesant 1,946 carat.
Accompagné d'un rapport d'analyse gemmologique du laboratoire Anchor Cert Gem Lab datant du 8/10/2024 attestant : provenance du rubis MYANMAR (BIRMANIE), NON CHAUFFE, couleur « Vivid Purplish Red », inclusions mineures.
Travail français.
Signée CARTIER et numérotée. Dans son écrin.

Doigt : 52. Poids brut : 5,2 g.

6 000 / 8 000 €



147



148



René BOIVIN

L'histoire de l'atelier des dames



JEANNE BOIVIN



151

L'histoire de la maison René Boivin fondée en 1890 s'inscrit dans le contexte du Second Empire, de l'essor des arts joailliers et dans la continuité d'une tradition familiale d'orfèvrerie ainsi que de la tabletterie. Formé au dessin et au travail du métal, René Boivin (1864-1917) choisit néanmoins de s'éloigner des métiers familiaux pour se consacrer à la joaillerie. Il reprend plusieurs grands ateliers parisiens afin de s'entourer des meilleures mains, et épouse Jeanne Poiret, sœur du futur couturier Paul Poiret. Rapidement, il excelle dans l'art de la ciselure, collabore avec le Bon Marché, Mellerio et Boucheron, et développe un bestiaire fantastique qui signe les débuts de la maison. Les fleurs et les formes de la nature — héritage de l'Art Nouveau — nourrissent alors l'identité de Boivin.

Pourtant, l'ADN véritable de la maison s'affirme avec l'ascension de Jeanne Boivin (1871-1959), longtemps restée dans l'ombre de son mari. À la tête de l'atelier dès 1917, elle impose une vision résolument moderne, inspirée par les créations de Jean Fouquet, Templier ou encore Sandoz. Indifférente aux modes, elle affirme un style personnel, exigeant et immédiatement reconnaissable.

Jeanne forme dès ses débuts Suzanne Vuillerme-Belperron (1900-1983), qui contribue puissamment à façonner le langage Boivin. Ses bijoux, sculpturaux voire architecturaux, privilégient la monture plutôt que la pierre : chez Boivin, la gemme n'est qu'un élément parmi d'autres d'un ensemble pensé dans son intégralité. La maison affectionne d'ailleurs les pierres dites « semi-précieuses » — topazes, pierres de lune, cornalines, améthystes. Fidèle à ses convictions, Jeanne Boivin ne signe ses créations qu'à la demande, estimant que leur style suffit à les identifier.

Germaine Boivin, la benjamine de la famille, rejoint ensuite l'atelier aux côtés de la dessinatrice Juliette Moutard. Ensemble, elles conçoivent des pièces très recherchées par les mondaines comme par les têtes couronnées. À la disparition de Jeanne, Germaine reprend la direction de l'atelier des Dames avec Jacques Bernard, maître joaillier formé chez Cartier et sont rejoints par Marie-Caroline de Brosse, dernière grande dessinatrice de la maison Boivin (1970-1991). C'est alors que naissent les bracelets coulissants ou encore les colliers torque en métal uni.

Qu'ont donc de si particulier les bijoux Boivin ? Ils ne cherchent pas l'effet immédiat. Selon Françoise Cailles, leur force réside dans leur intemporalité : ces pièces n'ont ni âge ni époque. Leur modernité, leur cohérence et leur indépendance vis-à-vis des modes constituent l'un des secrets de la maison. L'autre tient à cette continuité créative, portée pendant trente ans par un trio emblématique — Jeanne, Germaine et Juliette Moutard — qui donna à Boivin une identité unique, homogène et durable.

Référence :

Françoise CAILLES, René Boivin Joaillier, les éditions de l'amateur, 1994.



149



150



151

149

René BOIVIN

Important COLLIER rigide tubulaire

en or jaune (750‰) et argent (925‰) retenant quatre motifs godronnés et un important PENDENTIF à deux motifs triangulaires serti chacun d'un cabochon de cornaline.
Travail français, vers 1975.
Signé René BOIVIN.

Dim. pendentif : 4,7 x 6 cm. Poids brut : 84,4 g.

3 000 / 6 000 €

150

René BOIVIN

BAGUE « dôme »

en platine (950‰) et or gris (750‰) serti d'un cabochon de pierre de lune.
Travail français, vers 1970.
Signée René BOIVIN.

Doigt : 52-53. Haut. : 1,7 cm. Poids brut : 9,5 g.

800 / 1 000 €

151

René BOIVIN

Large BRACELET « cachette » rigide ouvert

en or jaune (750‰) et argent à motif bombé coulissant ouvrant sur un important pavage de diamants taille ancienne.
Travail français, vers 1975-80.
Signée R. BOIVIN. Poinçon de Maître illisible.
Dessin de Marie Caroline de BROSSE pour R. BOIVIN.

Long. : 15,5 cm env. Larg. : 1,9 cm. Poids brut : 69,3 g.

8 000 / 12 000 €

152

René BOIVIN

BRACELET ouvert

en or jaune (750‰) et argent (925‰) composé de deux demi-joncs décalés retenant un motif central vertical serti d'un alignement d'améthystes taillées en poire et deux citrines taillées en coeur.
Travail français, vers 1975.
Signé René BOIVIN. Poinçon de Maître illisible.

Long. : 16 cm env. Long. centrale : 4,7 cm. Poids brut : 34,1 g.

4 000 / 6 000 €



152



154



153

153

René BOIVIN

BAGUE « deux cœurs »

en or jaune (750‰) serti de deux émeraudes cabochons taillés en cœur.
Travail français, vers 1980.
Signée René BOIVIN. Poinçon de Maître du joaillier.

Doigt : 52-53. Larg. : 1,5 cm. Poids brut : 14,2 g.

1 500 / 2 000 €

154

René BOIVIN

Large BAGUE

en platine (950‰) et or jaune (750‰) ajouré serti d'un saphir rond épaulé d'alignements de saphirs calibrés et de diamants taille baguette.
Travail français, vers 1970-75.
Signée René BOIVIN. Poinçon de Maître du joaillier CRISTOFOL.

Doigt : 51. Larg. : 2,1 cm. Poids brut : 18,8 g.

2 000 / 4 000 €

155

BUCCELLATI

COLLIER torsadé en or jaune et or gris (750‰) articulé, finement guilloché, à motifs de godrons.

Signé BUCCELLATI.

Papiers datés 2012.

Long. : 39 cm. Larg. : 1,2 cm.

Poids : 86 g.

8 000 / 12 000 €





156

BOUCHERON

COLLIER « feuillage »

en or jaune (750‰) ajouré et torsadé, à maille palmier godronnée, serti de diamants taille brillant. Pouvant être divisé pour former un CILP de REVERS et une paire de CLIPS d'OREILLES.
Collier signé BOUCHERON Paris.
Possibilité de porter le motif central en clip.

Dim. des clips : 2,6 x 2,5 cm. Dim. du clip : 4,3 x 4 cm. Long. : 40,2 cm. Poids brut total : 6,4 g.

2 000 / 3 000 €



157

JAEGER LE COULTRE

PENDULETTE de table en laiton doré

Cadran squelette avec cercle annulaire pour l'indication des heures en chifffre romains intercallés de fleur de lys.
Mouvement mécanique rectiligne avec échappement à ancre et balancier apparent.
Signé.

Dim. 15,5 x 16 cm.

400 / 500 €

158

ROLEX

BRACELET MONTRE ronde de dame

en or jaune (750‰) modèle « Oyster Perpetual Datejust». Lunette guillochée, cadran doré, index bâtonnets, guichet dateur à trois heures. Bracelet or, boucle déployante.
Nombreuses usures, chocs, manques. Attache de sécurité rapportée.
Signée ROLEX, numérotée.
Vers 1974.

Cal. : 25 cm. Poids brut : 50,8 g.

1 200 / 1 500 €

159

CARTIER

BRACELET MONTRE, modèle « vendôme »

de forme ronde
Vers 1980
Référence 78090
Boitier en or jaune (750‰) signé et numéroté 2020. Cadran blanc dit Swiss à chiffres romains, aiguilles glaives bleuies. Mouvement mécanique à remontage manuel signé.
Calibre 78-1

Diamètre : 33 mm environ

Bracelet grain de riz en or jaune 750 millièmes avec boucle déployante signée et numéroté 00393, taille : 16 cm environ

Poids brut : 71,3 g.

3 000 / 4 000 €

160

CARTIER

BRACELET MONTRE chronographe « Tank Française » rectangulaire,

en or jaune (750‰). Cadran crème, chiffres arabes et romains, trois compteurs. Mouvement à quartz. Bracelet articulé bi-tons et boucle déployante en or.
Signée CARTIER, numérotée. Dans son écrin, manque le coussin.
Ne fonctionne pas. Vendue en l'état.

Cal. : 28 x 36 mm. Long. : 18 cm. Poids brut : 133,9 g.

6 000 / 8 000 €

161

FRANK MULLER

BRACELET MONTRE « Long Island » « Master Banker » rectangulaire

en or jaune (750‰). Cadran crème guilloché, chiffres arabes, deux compteurs, guichet dateur à trois heures. Mouvement automatique. Bracelet cuir noir, boucle ardillon en or signée.
Signée FRANK MULLER, numérotée.

Cal. : 45 x 32,5 mm. Poids brut : 125,5 g.

4 000 / 6 000 €

162

CARTIER

Important BRACELET MONTRE chronographe, modèle « Pasha Seatimer»,

en or jaune (750‰). Lunette graduée, bague en céramique noire « pointes de diamants », cadran noir, chiffres arabes blancs, trois compteurs ovales, remontoirs sertis de céramique noire taillée en pain de sucre.
Mouvement automatique. Bracelet articulé en or jaune et caoutchouc noir, boucle déployante.
Signée CARTIER. Dans son écrin.

Cal : 42 mm. Poids brut : 289 g.

10 000 / 15 000 €



162

161

159

160

158

163

CARTIER

BRACELET MONTRE ronde, modèle « Pasha »

en acier. Cadran noir pailleté, chiffres arabes, chemin de fer et aiguilles émaillées de couleur rose, guichet dateur à quatre heures trente. Mouvement automatique. Bracelet cuir, boucle déployante acier.
Signée CARTIER, numérotée. Dans son écrin et papier datant de 2008.

Cal. : 35 mm.

1 800 / 2 000 €

164

ROGER DUBUIS

BRACELET MONTRE ronde chronographe, modèle « Excalibur »

en acier. Lunette crantée, cadran noir, chiffres arabes et romains blancs et jaunes, deux compteurs. Mouvement automatique, fond squelette. Bracelet cuir, boucle déployante en acier.
Cadran, boîtier, mouvement, bracelet et boucle signés ROGER DUBUIS, numérotée. Dans son écrin, et sur-boîte.

Cal. : 46,5 mm.

4 000 / 6 000 €

165

FRANK MULLER

BRACELET MONTRE « Crazy Hours » de forme « tonneau »

en or gris (750‰). Cadran émail bleu translucide guilloché 'aux chiffres', chiffres arabes des heures aléatoires, aiguille sautante pour les heures et classique pour les minutes. Mouvement automatique. Bracelet cuir bleu, boucle ardillon en or.
Petits chocs sur le verre.
Signée FRANK MULLER, numérotée.

Cal. : 45 x 32 mm. Poids brut : 82 g.

4 000 / 5 000 €

166

CARTIER

BRACELET MONTRE ronde, modèle « Calibre de Cartier Diver »

en acier. Lunette céramique noire, graduée tournante unidirectionnelle. Cadran noir partiellement guilloché, chiffres arabes et romains, guichet dateur à trois heures, trotteuse à six heures. Mouvement automatique. Bracelet caoutchouc noir.
Signée CARTIER, numérotée. Dans son écrin, manque le coussin.

Cal. : 43,5 mm.

2 500 / 3 000 €





165



166



164



163

167

LONGINES

Montre bracelet de forme ronde

Vers 1950
Boitier en or jaune (750‰) non signé, boitier français. Cadran argenté à chiffres arabes, aiguilles dites feuilles dorées, couronne manquante.
Mouvement mécanique à remontage manuel signé.

Calibre 12.68ZS numéroté 8642058. Diamètre : 37mm environ

Bracelet en or jaune (750‰) non signé, poinçon français, taille : 18cm environ, entrecorne de 20mm

Poids brut : 82.0 g.

2 000 / 3 000 €

168

ZENITH

BRACELET MONTRE

en métal. Cadran crème (taches), index à pointes.
Mouvement automatique. Bracelet cuir. Chocs sur le verre.
Cadran, boîtier signés ZENITH, numérotée 9342061. Dans son écrin.

Cal. : 36 mm.

50 / 100 €

169

BRACELET MONTRE « tonneau » de dame

en or jaune (750‰) ciselé. Cadran crème, chiffres arabes, chemin de fer. Choc.
Mouvement mécanique. Bracelet cuir. Légers chocs.
Vers 1920.

Cal. : 20 x 14 mm. Poids brut : 9,3 g.

70 / 100 €

170

BRACELET MONTRE tachymètre, chronographe,

en or rose (750‰). Cadran crème, deux compteurs, chiffres arabes. Cuvette intérieure en métal. Chocs sur le fond et les attaches.
Mouvement mécanique. Bracelet cuir.

Cal. : 37 mm. Poids brut : 47,7 g.

400 / 500 €

171

BRACELET MONTRE ronde

en or jaune (750‰). Cadran crème.
Mouvement mécanique. Bracelet cuir.
Cadran DERMONT.

Cal. : 33 mm. Poids brut : 30,1 g.

300 / 500 €



171



168



167



170



169

172

OMEGA

BRACELET MONTRE ronde

en or rose (750‰). Cadran jaune (manques), chiffres arabes, trotteuse à six heures. Mouvement mécanique. Bracelet à changer. Attaches accidentées. Ne fonctionne pas. Vendue en l'état.
Cadran signé OMEGA.

Cal. : 33 mm. Poids brut : 40,1 g.

300 / 500 €

173

BRACELET MONTRE « tonneau »

en or jaune (375‰) 9 carats, ciselé d'un monogramme sur le fond. Cadran crème à motif rayonnant, chiffres arabes, chemin de fer, trotteuse à six heures.
Mouvement mécanique. Bracelet cuir.
Travail anglais, vers 1920.

Cal. : 33 x 25 mm. Poids brut : 27,4 g.

150 / 200 €

174

BOÎTE rectangulaire

en argent (min. 800‰) partiellement ciselé et niellé à décor architectiral et ciel rayonnant, ouvrant à charnières. Chocs.
Travail russe, Moscou, 1892.
A POINCONNER

Dim. : 7,8 x 5 x 1,2 cm. Poids brut : 79,5 g.

200 / 300 €

175

MUST de CARTIER

BRACELET MONTRE « Tank»

en vermeil (925‰). Cadran silver bi-tons, chiffres romains, chemin. Traces d'oxydation.
Mouvement à quartz. Bracelet cuir.
Cadran signé CARTIER, boîtier signé MUST de CARTIER et numérotée.

Cal. : 27 x 20 mm. Poids brut : 19,4 g.

400 / 500 €

176

TISSOT

Important BRACELET MONTRE ovale de dame,

en argent (min. 800‰) composé de trois maillons torsadés et ovales. Cadran crème, chiffres arabes. Mouvement mécanique. Cadran et mouvement signés TISSOT.
Vers 1970.

Long. : 18 cm. Larg. : 3,4 g. Poids : 124,6 g.

200 / 400 €

177

MONTBLANC

STYLO à PLUME « Meisterstück 149 »

en résine noire. Plume en or jaune et or gris (585‰) 14 carats. Signé MONTBLANC.

100 / 150 €

178

PARURE « lingots »

en métal doré comprenant un PORTE-CLEFS, une PINCE à BILLETS et une paire de BOUTONS DE MANCHETTES gravée « South African Gold Company ».

40 / 60 €

179

Paire de BOUTONS DE MANCHETTES rectangulaires

en or jaune (375‰) orné d'émail noir et rouge.

Poids brut : 4,9 g.

200 / 300 €

180

MONTBLANC

STYLO à PLUME « Meisterstück 149 »

en résine noire (usures). Plume en or jaune et or gris (750‰). Signé MONTBLANC.

100 / 150 €

181

LALIQUE

Paire de PENDANTS d'OREILLES

en métal retenant un motif « fleur » en verre incolore dépoli. Signée LALIQUE. Dans son étui et sa boîte.

Long. : 4,1 cm.

10 / 20 €

182

LALIQUE pour NINA RICCI

BROCHE

en verre pressé-moulé à motif de Vénus sortie des eaux, la monture en métal doré.

20 / 30 €

183

Large BAGUE « nœud »

en or gris (750‰) pavé de diamants taille brillant blancs et bruns.

Doigt : 59-60. Larg. : 1,5 cm. Poids brut : 15,9 g.

700 / 900 €

184

BAGUE

en or jaune (750‰) serti d'un important péridot taillé en poire, épaulé de six petits diamants taille brillant.

Doigt : 54. Larg. : 1,8 cm. Poids brut : 5,6 g.

150 / 300 €

185

Lot de SIX TOPAZES bleues taillées à degrés, de forme ovale et cœur.

Poids total : 64,9 carats.

40 / 50 €

186

BAGUE

en or jaune (585‰) 14 carats, serti d'une citrine ovale.

Doigt : 55. Poids brut : 9,5 g.

50 / 100 €

187

BRACELET articulé

en vermeil (min. 800‰) perlé, filigranné, figurant des fleurettes, feuillages et papillons, serti de quatre importantes améthystes cabochons de forme ovale.

Long. : 18 cm. Larg. : 2,1 cm. Poids brut : 56,2 g.

100 / 200 €


175
174
176
180
177
173
172



192



188

HERMÈS

PENDENTIF chaîne d'ancre

en métal argenté et son cordon noir.
Dans son dustbag.

150 / 300 €

189

HERMÈS, Paris

Collier pendentif

en métal argenté à motif de sceau monogrammé « HH » et lien en soie.
Etat neuf - Dans sa pochette et sa boîte.

200 / 300 €

190

HERMÈS, Paris

BRACELET manchette « collier de chien »

en veau orné de clous « médor » et d'un anneau, attache réglable à l'arrière.
Dans sa boîte et sa pochette d'origine.

400 / 600 €

191

HERMÈS

BRACELET « collier de chien »

en ébène à clous « médors » en métal plaqué doré.
État neuf.

200 / 300 €

192

HERMÈS Paris

COLLIER « Galop »

en argent (925‰), grand modèle.
Etat neuf.

Poids : 136.7 g. Long. : 50 cm.

800 / 1 000 €

193

HERMÈS

BRACELET « Chaîne d'ancre »

en argent (925‰).
Signé HERMÈS. Dans son écrin.

Long. : 18,5 cm. Poids : 102,1 g.

1 300 / 1 500 €

194

HERMÈS

BAGUE « croisette »

en argent (925‰).
Signée HERMÈS.

Doigt : 54. Poids : 15,4 g.

200 / 400 €



188



191



189



194

193

190

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACHAT

BARON REVERDITO, société par action simplifiée inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro SIREN 942 537 421 et dont le siège social est sis, 66, avenue Victor Hugo, 75116, Paris, est un opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régi par les articles L. 321-4 et suivants du Code de commerce. En cette qualité, BARON REVERDITO agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'adjudicataire par son intermédiaire. Les rapports entre BARON REVERDITO et l'enchérisseur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat (ci-après, les « CGA »).
L'adjudication oblige l'adjudicataire au paiement comptant du prix d'adjudication majoré des frais et taxes afférents à la vente. Sous réserve des précisions des CGA, s'appliquent de manière cumulative, les frais suivants, calculés sur le prix d'adjudication :
- des frais de vente à hauteur de 25 % HT (soit 30 % TTC*) entre 0 € et 500.000 € ;
Puis dégressivité comme suit : 20,83 % HT (soit 25% TTC*) entre 500.001 € à 1.500.000 € ; 16,66 % HT (soit 20% TTC*) sur la tranche supérieure à 1.500.001 €.
L'assiette et le taux de TVA applicable étant fonction de critères précisés à l'Article 3 « TVA » des présentes CGA.
- des frais d'utilisation de plateformes tierces :
• 1,5% HT en sus (soit 1,8% TTC*) pour les Lots acquis sur la Plateforme Digitale Live « www.drouot.com » (v. CGV de la plateforme « www.drouot.com ») + 0.45% HT (soit 0,54 % TTC*) de prestation cyber-clerc ;
• 3% HT en sus (soit 3,6% TTC*) pour les Lots acquis via la Plateforme Digitale Live « www.interencheres.com » (v. CGV de la plateforme « www.interencheres.com ») + 0.45% HT (soit 0,54 % TTC*) de prestation cyber-clerc ;
• 3% HT en sus (soit 3,6% TTC*) pour les Lots acquis via la Plateforme Digitale Live « www.invaluable.com » (v. CGV de la plateforme « www.invaluable.com ») + 0.45% HT (soit 0,54 % TTC*) de prestation cyber-clerc ;
• Pour les ventes complètement dématérialisées, Exclusivement en Ligne, réalisées via la plateforme « drouotonline.com », les frais de vente à la charge de l'acheteur sont majorés de 3% HT du prix d'adjudication (cf. CGV de la plateforme Drouotonline.com).
- des frais de stockage et/ou de dépôt et d'assurance en garde-meuble auprès de sociétés tierces et ce, à compter du 3ème jour ouvré après la vente selon la nature du lot.
L'adjudicataire s'oblige au paiement du montant total de son bordereau selon les modalités figurant au sein des CGA.
Les lots sont vendus par un vendeur à l'adjudicataire, BARON REVERDITO n'étant pas partie au contrat de vente.
BARON REVERDITO n'effectue aucun emballage ni envoi.

PRÉAMBULE – ACCEPTATION, OPPOSABILITÉ ET MODIFICATION DES CGA
Les CGA sont applicables sans restriction ni réserve à la relation entre BARON REVERDITO et tout enchérisseur. Les CGA sont communiquées préalablement à la vente sur le site Internet de BARON REVERDITO. L'enchérisseur déclare avoir pris connaissance des CGA et les accepte sans réserve en portant une enchère, quel qu'en soit le moyen. Les CGA applicables à la relation entre les parties sont celles en vigueur au moment de la vente concernée en tenant compte des éventuelles modifications écrites ou orales émises avant et pendant la vente et qui sont reportées au sein du procès-verbal de vente.

PARTIE 1 – AVANT LA VENTE
1. Indications relatives aux lots
Les notices d'information contenues dans le catalogue sont établies, en l'état des connaissances au jour de la vente et avec toutes les diligences requises, par BARON REVERDITO et l'expert qui l'assiste le cas échéant, sous réserve des notifications, déclarations, rectifications, annoncées verbalement au moment de la présentation du lot et reportées au procès-verbal de vente. BARON REVERDITO recommande à tout éventuel enchérisseur de procéder à un examen des lots préalablement à une éventuelle acquisition afin de se former un avis sur le lot.

1.1 État des lots et constats d'état ou de conservation
Les lots sont vendus dans l'état dans lequel ils se trouvent au moment de la vente et il relève ainsi de la responsabilité des futurs enchérisseurs d'examiner chaque lot avant la vente et notamment lors des expositions. Seule l'existence de réparations, ainsi que de restaurations, manques et ajouts significatifs dont le lot peut avoir fait l'objet, a vocation à être indiquée. Pour autant, l'absence de mention dans le catalogue n'implique aucunement que le lot soit en parfait état de conservation ou exempt de dommages, accidents, incidents ou restaurations. De même, la mention de défectuosités n'implique pas l'absence d'autres défauts.
Des constats d'état ou de conservation des objets peuvent être établis gracieusement sur demande et par commodité pour tout lot dont l'estimation basse est supérieure à une valeur de mille (1000) euros. De tels constats ne constituent pas une garantie quant à l'état des lots, à leurs dimensions ou à leur poids.

1.2 OEuvres d'art et objets de collection
BARON REVERDITO rappelle que l'emploi du terme « attribué à » suivi d'un nom d'artiste garantit que l'oeuvre ou l'objet a été exécuté pendant la période de production de l'artiste mentionné et que des présomptions sérieuses désignent celui-ci comme l'auteur vraisemblable. « Entourage de » signifie que l'oeuvre ou l'objet est le travail d'un artiste contemporain de l'artiste mentionné qui s'est montré très influencé par l'oeuvre du maître. L'emploi des termes « atelier de » suivis d'un nom d'artiste garantit que l'oeuvre a été exécutée dans l'atelier du maître cité mais réalisée par des élèves sous sa direction. Les expressions « dans le goût de », « style », « manière de », « genre de », « d'après », « façon de » ne confèrent aucune garantie particulière d'identité d'artiste, de date de l'oeuvre ou d'école. Les biens d'occasion ne bénéficient pas de la garantie légale de conformité visée à l'article L. 217-2 du Code de la consommation.

1.3 Provenance
BARON REVERDITO rappelle que les mentions concernant la provenance d'un lot sont fournies sur indication du vendeur et ne sauraient entraîner la responsabilité de BARON REVERDITO. Si le vendeur a requis la confidentialité ou si l'identité des précédents propriétaires est inconnue du fait de l'ancienneté du lot, aucune indication relative à la provenance n'est portée au sein de la présentation du lot au catalogue.

1.4 Modifications des informations
Les informations figurant au catalogue peuvent faire l'objet de modifications ou de rectifications jusqu'au moment de la vente. Ces changements sont portés à la connaissance du public par un affichage en salle lors de l'exposition lorsqu'une telle modalité est proportionnée à la modification ou à la rectification et par une annonce faite par le commissaire-priseur habilité au moment de la vente. Ces modifications sont consignées au procès-verbal de vente.

1.5 Lot suivi d'un °
Les lots suivis d'un ° sont vendus par BARON REVERDITO ou par un membre de BARON REVERDITO, par l'expert de la vente sollicité par BARON REVERDITO ou par tout partenaire de BARON REVERDITO.

1.6 Illustration des lots
Les photographies des lots mis en vente figurant au catalogue et sur le site Internet de BARON REVERDITO, ainsi que sur les plateformes des opérateurs intermédiaires de BARON REVERDITO ont valeur de description du lot, incluant les défauts visibles sur les photographies. Les photographies sont néanmoins données à titre indicatif et notamment concernant les couleurs des oeuvres ou des objets reproduits dans le catalogue qui sont susceptibles de différer des couleurs réelles ou de comporter des différences résultant, de manière non exhaustive, de l'adaptation technique, de la qualité photographique ou encore du support de reproduction.

1.7 Articles d'horlogerie et montres
Les articles d'horlogerie et les montres peuvent comporter des pièces qui ne sont pas d'origine. Les restaurations, caractéristiques techniques, numéros de série, dimensions et poids sont donnés à titre indicatif. BARON REVERDITO n'apporte aucune garantie que cet objet est en état de fonctionnement. Il appartient à tout enchérisseur de procéder lui-même à l'analyse du fonctionnement et/ou d'une éventuelle restauration et/ou de l'étanchéité de tels objets. Les frais relatifs aux restaurations, révisions, aux réglages et à l'étanchéité sont à la charge exclusive de l'adjudicataire.

1.8 Pierres et bijoux
Les pierres et bijoux présentés à la vente peuvent avoir fait l'objet de traitements destinés uniquement à les mettre en valeur (notamment, et de manière non limitative : huilage des émeraudes, traitement thermique des rubis et saphirs, blanchissement des perles, etc.), n'altérant en rien leur qualité. Les pierres présentées sans certificat de laboratoire sont vendues sans aucune garantie d'un éventuel traitement. Lorsqu'il est indiqué qu'une pierre ou qu'un bijou est accompagné d'un certificat, les enchérisseurs sont invités à solliciter BARON REVERDITO afin que leur soit communiqué ce document, lequel fait foi sur tout autre document contradictoire. Il est précisé que l'origine des pierres et la qualité (comprenant notamment, et de manière non limitative, la couleur et la pureté) reflètent l'opinion du laboratoire qui émet le certificat.

2. Estimations des lots
BARON REVERDITO rappelle que les estimations sont fondées sur l'état, la rareté, la qualité et la provenance des lots et sur les prix récemment atteints aux enchères pour des biens similaires. Les estimations peuvent changer. Les estimations sont ainsi fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le lot soit vendu au prix estimé ou à l'intérieur de la fourchette d'estimations. Les estimations ne sauraient ainsi constituer une quelconque garantie. Les estimations ne comprennent ni les frais de vente ni aucune taxe ou frais applicables. Les estimations sont données dans la devise de la vente.

3. Retrait de tout lot
BARON REVERDITO peut librement retirer un lot à tout moment avant la vente ou pendant la vente aux enchères. Cette décision de retrait n'engage en aucun cas la responsabilité de BARON REVERDITO à l'égard de tout enchérisseur.

4. Exposition publique préalable à la vente
BARON REVERDITO est libre d'organiser des expositions publiques préalablement à la vente et dont les modalités sont précisées sur le catalogue ou sur tout support de la vente concernée. Pour les ventes online, les lots sont visibles sur rendez-vous et la présentation des lots sur le catalogue online vaut publicité. Tout enchérisseur est invité à examiner les lots préalablement à la vente. Les lots y sont exposés dans des conditions assurant leur protection contre d'éventuels dommages. Toute manipulation non supervisée de BARON REVERDITO et effectuée par un tiers se fait à ses risques et périls.

PARTIE 2 – LA VENTE

1. Enregistrement et accès à la vente

En vue d'une bonne organisation de la vente et préalablement à celle-ci, les enchérisseurs sont invités à se faire connaître auprès de BARON REVERDITO, en lui communiquant un justificatif d'identité, ainsi que des références bancaires. BARON REVERDITO se réserve le droit de solliciter une consignation dont le montant est libéré dans les soixante-douze (72) heures après la vente si le lot n'a pas été adjugé à l'enchérisseur.

BARON REVERDITO se réserve le droit d'interdire l'accès à la vente à tout enchérisseur pour justes motifs, notamment et de manière non limitative, en raison de l'inscription de l'enchérisseur au fichier TEMIS ou au Registre central de prévention des impayés des commissaires-priseurs, de refus de consignation du dépôt de garantie ou encore de refus de communication de documents d'identification, des références bancaires sollicités par BARON REVERDITO et distincte du règlement précédent ou d'incidents préalables avec cet enchérisseur.

L'enchérisseur est réputé s'inscrire et enchérir pour son propre compte. S'il enchérit pour autrui, l'enchérisseur doit indiquer à BARON REVERDITO qu'il est dûment mandaté par un tiers pour lequel il communique une pièce d'identité et les références bancaires ainsi que le mandat pour agir en son nom. Toute fausse indication engage la responsabilité de l'enchérisseur. Si l'enchérisseur agit en tant qu'agent pour un mandant occulte il accepte expressément d'être tenu personnellement responsable de payer le prix d'achat et toutes autres sommes dues.

BARON REVERDITO étant soumise aux obligations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, elle se réserve le droit de demander à tout enchérisseur de justifier de son identité au moyen d'un document probant et ce, conformément aux dispositions du Code monétaire et financier. À défaut de communiquer de tels documents ou si la vérification de ces documents s'avère impossible, l'enchérisseur ne peut s'inscrire à la vente.

2. Modalités des enchères

2.1. Enchères en salle

BARON REVERDITO rappelle que le mode usuel pour enchérir consiste à être présent en salle pendant la vente, à moins que la vente ne soit réalisée de manière totalement dématérialisée (vente online). BARON REVERDITO ne peut engager sa responsabilité pour tout autre mode de passation des enchères, notamment si une erreur qu'elle soit d'ordre technique ou non, une omission ou une difficulté de liaison ou de connexion existait.

2.2 Ordres d'achat fermes et enchères téléphoniques

BARON REVERDITO se propose d'exécuter gracieusement (i) des ordres d'achat fermes et (ii) des enchères téléphoniques, selon les instructions de l'enchérisseur. L'enchérisseur adresse sa demande à BARON REVERDITO en adressant une correspondance électronique à l'adresse contact@baronreverdito.com accompagné (i) d'un document d'identification (document officiel d'identité pour les personnes physiques, extrait Kbis pour les personnes morales ainsi qu'un document officiel d'identité du représentant légal) et (ii) de coordonnées postales, électroniques et téléphoniques et ce, au plus tard vingt-quatre (24) heures avant la vente.

BARON REVERDITO peut subordonner l'acceptation d'une telle demande à la communication d'informations laissées à la discrétion de BARON REVERDITO. Toute demande d'ordre d'achat ferme ou d'enchères téléphoniques doit avoir reçu une confirmation de BARON REVERDITO pour être exécutée.

BARON REVERDITO se réserve le droit de ne pas accepter un ordre d'achat notamment, et de manière non limitative, si l'enchérisseur ne propose pas de garanties suffisantes. BARON REVERDITO n'accepte pas les enchères téléphoniques pour les lots dont l'estimation basse est inférieure ou égale à 500 euros. Tout enchérisseur enchérissant par téléphone s'engage à formuler une enchère d'un montant correspondant au minimum à l'estimation basse. Les offres illimitées ou d' « achat à tout prix » ne sont pas acceptées, l'enchérisseur est tenu de donner un montant maximal. Dans le cas de plusieurs ordres d'achat identiques, la priorité est donnée à celui reçu en premier. Dans le cas d'enchères d'un même montant portées en salle, par enchères électroniques et par ordres d'achat fermes ou d'enchères téléphoniques, la priorité est donnée à l'enchère en salle. BARON REVERDITO décline toute responsabilité en cas d'erreurs éventuelles, d'oublis, d'insuccès si la liaison téléphonique ne peut être établie ou de non réponse suite à une tentative d'appel.

BARON REVERDITO peut enregistrer les communications et peut les conserver jusqu'au règlement des éventuelles acquisitions.

2.3. Enchères en ligne par des plateformes tierces

BARON REVERDITO peut proposer d'enchérir en ligne par le biais de tout site Internet de plateformes d'opérateurs intermédiaires relayant la vente. Ces sites Internet constituent des plateformes techniques permettant de participer à distance par voie électronique aux ventes aux enchères publiques ayant lieu dans des salles de ventes. L'utilisateur souhaitant participer à une vente aux enchères en ligne via ces sites Internet doit prendre connaissance et accepter, sans réserve, les conditions d'utilisation de ces plateformes, qui sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions générales d'achat, impliquant notamment des frais additionnels liés à leur utilisation. Par ailleurs, les éléments d'informations transmis par l'enchérisseur à la plateforme tierce sont transmis à BARON REVERDITO, laquelle se réserve la faculté de solliciter d'autres documents ou informations auprès de l'enchérisseur. BARON REVERDITO ne saurait être tenue responsable des éventuels dysfonctionnements de la plateforme tierce utilisée par l'enchérisseur.

2.4 Vente online

BARON REVERDITO organise des ventes online par le biais de plateformes d'opérateurs intermédiaires.

L'utilisateur souhaitant participer à une vente aux enchères en ligne via ces sites Internet doit prendre connaissance et accepter, sans réserve, les conditions d'utilisation de ces plateformes, qui sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions générales d'achat, et notamment vérifier l'application de tout frais éventuel pour l'utilisation de ces sites Internet tiers.

PARTIE 3 – DÉROULEMENT DE LA VENTE

1. Pouvoir discrétionnaire du commissaire-priseur habilité

Le commissaire-priseur habilité organise et dirige les enchères de façon discrétionnaire, la conduite de la vente suit l'ordre de la numérotation du catalogue et les paliers d'enchères sont à sa libre appréciation, celuici pouvant refuser des enchères en raison de paliers qu'il juge insuffisants. Le commissaire-priseur habilité veille au respect de la liberté des enchères et à l'égalité entre les enchérisseurs. Il dispose de la faculté discrétionnaire de refuser toute enchère, de retirer un lot de la vente et de désigner l'adjudicataire, c'est-àdire le plus offrant et le dernier enchérisseur, une fois le terme « adjugé » prononcé. Les enchères en salle priment sur toute autre enchère.

Le commissaire-priseur dispose de la faculté discrétionnaire de déplacer, de réunir ou de séparer des lots ou de retirer des lots de la vente. En aucun cas la responsabilité de BARON REVERDITO ne peut être engagée en cas de retrait de tout lot au cours de la vente, et notamment vis-à-vis des enchérisseurs ayant effectué une demande d'ordre d'achat ferme ou d'enchère téléphonique.

En cas de contestation au moment de l'adjudication, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot « adjugé », ledit objet est immédiatement remis en vente au dernier prix proposé par les enchérisseurs et tout le public présent est admis à enchérir à nouveau. L'accès aux lots au cours de la vente est strictement interdit.

2. Conduite de la vente

La vente se fait expressément au comptant et est conduite en euros. BARON REVERDITO peut toutefois offrir, à titre indicatif, la retranscription des enchères en devises étrangères. En cas d'erreur de conversion de devises, la responsabilité de BARON REVERDITO ne peut être engagée, seul le prix en euros faisant foi.

3. Prix de réserve

Le prix de réserve s'entend du prix minimum confidentiel au-dessous duquel le lot ne sera pas vendu. Ce prix ne peut dépasser l'estimation basse figurant au catalogue ou modifiée publiquement avant la vente et le commissaire-priseur habilité est libre de débuter les enchères en dessous de ce prix et de porter des enchères pour le compte du vendeur. En revanche, le vendeur ne peut porter aucune enchère pour son propre compte ou par le biais d'un autre mandataire.

4. Préemption

Les articles L. 123-1 et L. 123-2 du Code du patrimoine autorisent, dans certains cas, l'État ou à la BNF à exercer un droit de préemption, c'est-à-dire à se substituer à l'adjudicataire, sur les oeuvres d'art mises en vente publique ou à l'occasion de ventes de gré à gré après une vente aux enchères publiques préalable infructueuse. Le représentant de l'État présent lors de la vacation formule sa déclaration auprès du commissaire-priseur habilité juste après la chute du marteau. La décision de préemption doit ensuite être confirmée dans un délai de quinze (15) jours. Par ailleurs, et conformément à l'article R. 123-7 du Code du patrimoine, le droit de préemption peut être exercé par voie électronique. En pareille situation, la décision de préemption doit être confirmée dans un délai de quatre (4) heures à compter de la réception du résultat par le représentant de l'État. En aucun cas, BARON REVERDITO ne peut assumer une quelconque responsabilité du fait des décisions administratives de préemption.

5. Vente de gré à gré « aftersale »

Le ou les lots non adjugés à l'issue de la vente aux enchères publiques peuvent faire l'objet d'une vente de gré à gré, dite vente aftersale, pour laquelle les présentes CGA trouvent pleinement à s'appliquer, donnant lieu à l'établissement d'un bordereau d'adjudication comportant les frais nécessairement dus au titre de la vente du ou des lots.

PARTIE 4 – EXÉCUTION DE LA VENTE

Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se serait pas fait enregistrer avant la vente, il doit communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcée.

Les résultats de la vente, à savoir l'indication du prix d'adjudication, sont publics, de telle sorte que la responsabilité de BARON REVERDITO ne saurait être engagée en cas de communication de ces résultats sur des plateformes commerciales ou tout autre support de communication.

1. Obligation de paiement

L'adjudication oblige l'adjudicataire au paiement intégral du prix d'adjudication, ainsi que de l'ensemble des frais et taxes précisés ci-après. Le paiement doit être effectué en intégralité immédiatement après la vente selon les modalités précisées à l'Article 3 de la présente Partie et ne peut en aucun cas être différé, quand bien même l'adjudicataire souhaite exporter le lot et est dans l'attente de l'obtention d'une licence d'exportation. Aucun délai de paiement n'est accordé par BARON REVERDITO. Aucun lot n'est remis à l'adjudicataire avant l'acquittement de l'intégralité des sommes dues.

2. Frais de vente

En sus du prix d'adjudication, c'est-à-dire du « prix marteau », l'adjudicataire doit acquitter les frais de ventes suivants : des frais de vente à hauteur de 25 % HT (soit 30 % TTC*) entre 0 € et 500.000 € ;

Puis dégressivité comme suit : 20,83 % HT (soit 25% TTC*) entre 500.001 € à 1.500.000 € ; 16,66 % HT (soit 20% TTC*) sur la tranche supérieure à 1.500.001 €.
L'assiette et le taux de TVA applicable étant fonction de critères précisés à l'Article 3 « TVA » des présentes CGA, l'assiette et le taux de TVA applicable étant fonction de critères précisé à l'Article 3 « TVA » des présentes CGA.
Lorsque l'adjudicataire a enchéri sur une plateforme tierce, BARON REVERDITO facture à l'adjudicataire les frais additionnels dus par l'adjudicataire à la plateforme pour l'utilisation de celle-ci, selon la plateforme utilisée :
• 1,5% HT en sus (soit 1,8% TTC*) pour les Lots acquis sur la Plateforme Digitale Live « www.drouot.com » (v. CGV de la plateforme « www.drouot.com ») + 0.45% HT (soit 0,54 % TTC*) de prestation cyber-clerc ;
• 3% HT en sus (soit 3,6% TTC*) pour les Lots acquis via la Plateforme Digitale Live « www.interencheres.com » (v. CGV de la plateforme « www.interencheres.com ») + 0.45% HT (soit 0,54 % TTC*) de prestation cyber-clerc ;
• 3% HT en sus (soit 3,6% TTC*) pour les Lots acquis via la Plateforme Digitale Live « www.invaluable.com » (v. CGV de la plateforme « www.invaluable.com ») + 0.45% HT (soit 0,54 % TTC*) de prestation cyber-clerc ;
• Pour les ventes complètement dématérialisées, Exclusivement en Ligne, réalisées via la plateforme « Drouotonline.com », les frais de vente à la charge de l'acheteur sont majorés de 3% HT du prix d'adjudication (cf. CGV de la plateforme Drouotonline.com).
En fonction de la nature des lots, les lots en provenance d'une zone en dehors de l'Union européenne, et dont la présentation est précédée par le symbole « * », sont soumis à des frais additionnels pouvant être rétrocédés à l'adjudicataire sur présentation des documents douaniers d'exportation hors Union européenne dans un délai de trois mois. Ces frais sont de 5.5% sur le prix de l'adjudication. Les lots dont la présentation est précédée par le symbole « ** » sont soumis à des frais additionnels de 20% sur le prix de l'adjudication.

3. TVA
Par principe, la vente est effectuée sous le régime fiscal de la marge prévu à l'article 297A du Code général des impôts, de telle sorte qu'il ne peut être délivré aucun document faisant ressortir la TVA. La TVA applicable est de 20%, à l'exception des ventes de livres pour lesquelles le taux de TVA est de 5,5%.
Par exception à ce qui précède, et en fonction de conditions tenant à la nature du lot et (i) à la qualité du vendeur ou (ii) à l'origine du lot, BARON REVERDITO peut être tenue d'appliquer un taux de TVA à hauteur de 5,5% sur le montant total de l'adjudication dudit lot (prix marteau et frais acheteur), dont la présentation est précédée par le symbole « + ».
L'adjudicataire justifiant d'un numéro de TVA intracommunautaire et d'un document prouvant la livraison dans son État membre de l'Union européenne peut obtenir le remboursement de la TVA sur une assiette déterminée par les dispositions légales et sous réserve de satisfaire aux conditions de l'article 262 ter du Code général des impôts. Cette possibilité est également offerte aux résidents hors Union européenne sous réserve de satisfaire aux conditions et délais légaux et réglementaires. Le défaut de remboursement de la TVA et/ou le dépassement du délai pour solliciter un tel remboursement ne peut engager la responsabilité de BARON REVERDITO.

4. Paiement
Conformément à la réglementation applicable, BARON REVERDITO n'accepte aucun paiement en espèces lorsque le montant du bordereau est supérieur à 1.000 euros pour les particuliers français et pour les commerçants français ou étrangers et 15.000 euros frais et taxes compris pour les ressortissants étrangers non commerçants sur présentation de leur pièce d'identité avec une adresse à l'étranger.
Le paiement de l'intégralité des sommes dues par l'adjudicataire est réalisé selon les moyens suivants :
● en espèces lorsque le montant du bordereau est inférieur aux seuils susvisés ;
● par carte bancaire Visa ou Mastercard au sein des bureaux de BARON REVERDITO aux horaires d'ouverture ;
● par virement bancaire, les éventuels frais additionnels de transfert étant à la seule charge de l'adjudicataire sur le compte suivant :
BNP PARIBAS
IBAN : FR76 3000 4005 7400 0103 8411 073
RIB : 30004 00574 00010384110 73 - PARIS HO D EYLAU (00574)
En tout état de cause, la délivrance des lots est subordonnée à l'encaissement de l'intégralité des sommes dues par l'adjudicataire, de telle sorte que la délivrance peut être différée au complet encaissement desdites sommes.
Le paiement doit être réalisé au seul nom de l'adjudicataire. BARON REVERDITO rappelle qu'aucun paiement ne peut être réalisé pour un tiers et qu'aucune modification de l'identité de l'adjudicataire ne peut intervenir postérieurement à la vente aux enchères publiques.
En cas d'enchères téléphoniques ou d'ordres d'achat fermes, la consignation imposée par l'Article 2.2 de la Partie 1 est acquise à BARON REVERDITO et s'impute sur le montant dû par l'adjudicataire.

5. Retard de paiement
En l'absence de complet paiement des sommes dues dans un délai de trente (30) jours suivant la transmission du bordereau à l'adjudicataire, BARON REVERDITO lui adresse une correspondance électronique de mise en demeure lui impartissant de procéder au complet paiement dans un délai de quinze (15) jours suivant envoi de celle-ci. À défaut de s'y conformer, les sommes dues par l'adjudicataire sont productives d'un intérêt correspondant à trois fois le taux d'intérêt légal. En sus des intérêts de retard, et après le délai de quinze (15) jours suite à l'envoi de la mise en demeure, l'adjudicataire est redevable d'une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros au titre des frais de recouvrement.
Par ailleurs, l'adjudicataire est redevable de l'ensemble des frais et accessoires relatifs à la mise en oeuvre du recouvrement des sommes dues.

6. Défaut de paiement
Conformément à l'article L. 321-14 du Code de commerce, à défaut de paiement par l'adjudicataire, et après mise en demeure restée infructueuse adressée à l'adjudicataire par courrier électronique, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur réitération des enchères, pour laquelle il devra s'acquitter des frais de vente ainsi que de la différence entre l'adjudication litigieuse et la nouvelle adjudication, lorsque cette dernière est moindre.
Si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois (3) mois à compter de l'adjudication, BARON REVERDITO si elle l'accepte a mandat d'agir en son nom et pour son compte et peut, selon son choix :
1. notifier à l'adjudicataire défaillant la résolution de plein droit de la vente, sans préjudice d'éventuels dommages-intérêts et facturer à l'adjudicataire défaillant les frais de vente ;
2. poursuivre l'exécution forcée de la vente et le paiement du prix d'adjudication et des frais de vente, pour son propre compte et/ou pour le compte du vendeur, montant auquel s'ajoutent quarante euros de frais de recouvrement par lot.
En tout état de cause, l'adjudicataire défaillant ne peut invoquer la résolution du contrat pour se soustraire aux obligations qui sont les siennes. Toute consignation versée par l'adjudicataire est conservée à titre d'indemnité par BARON REVERDITO.
BARON REVERDITO se réserve le droit d'exclure des ventes futures tout adjudicataire ou représentant de tout adjudicataire qui a été défaillant ou qui n'a pas respecté les présentes conditions générales d'achat.
BARON REVERDITO se réserve le droit d'inscrire l'adjudicataire défaillant ou son représentant à la liste noire des mauvais payeurs de DROUOT SI, lui interdisant ainsi d'utiliser les services de la plateforme Drouot.com.
Par ailleurs, BARON REVERDITO se réserve le droit d'inscrire au fichier TEMIS l'adjudicataire défaillant ou son représentant, ayant pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'adjudicataire défaillant auprès des opérateurs de ventes volontaires adhérents et de lui interdire l'utilisation de la plateforme Interencheres.
Enfin, BARON REVERDITO déclare les incidents de paiement au Registre central de prévention des impayés des commissaires-priseurs administré par le SYMEV.

7. Délivrance des lots
L'adjudication opère transfert de propriété du ou des lots au profit de l'adjudicataire. Tout lot ne peut être délivré à l'adjudicataire qu'après paiement intégral du prix, des frais et des taxes. Sous réserve de la présentation de l'autorisation de délivrance du service comptable de BARON REVERDITO attestant du complet paiement du prix et de ses accessoires, les lots peuvent être délivrés au cours ou à l'issue immédiate de la vacation en salle de vente aux enchères. Les lots doivent être retirés dans les vingt-et-un (21) jours suivant la vente et après leur règlement intégral.
L'adjudicataire est invité à prendre rendez-vous afin de procéder au retrait de son lot au sein des locaux de BARON REVERDITO aux heures d'ouverture. L'adjudicataire est en charge de l'emballage du ou des lots.
L'emballage effectué par BARON REVERDITO sur demande exprès de l'adjudicataire est un service gracieux et exceptionnel de BARON REVERDITO, de telle sorte que sa responsabilité ne saurait être engagée en raison de l'emballage effectué.
Les lots non retirés à l'issue de la vacation considérée sont entreposés à l'étude BARON REVERDITO ou au sein d'un autre lieu non géré par BARON REVERDITO le choix étant laissé à la discrétion de BARON REVERDITO.
Hors conditions particulières, et à compter du 30e jour après la vente, tout lot acheté réglé ou non réglé restant au sein des locaux de BARON REVERDITO, fait l'objet de la facturation suivante :
- un (1) euro HT par jour pour les très petits lots, à savoir les livres, les oeuvres sur papier non encadrées dont la taille est inférieure au format A4 ;
- cinq (5) euros HT par jour pour les petits lots, à savoir les tableaux mesurant moins de 1,5 x 1,5 m, les lots légers et de petit gabarit ;
- dix (10) euros HT par jour pour les moyens lots, à savoir les tableaux mesurant plus de 1,5 m, les lots lourds et de petit gabarit ;
- quinze (15) euros HT par jour pour les grands lots, à savoir les lots lourds et de grand gabarit ;
- vingt (20) euros par jour pour les lots volumineux, à savoir les lots imposants ou composés de plusieurs lots présentant ensemble un aspect volumineux,
- vingt (20) euros HT par jour pour les bijoux et articles d'horlogerie d'une valeur supérieure à 10.000 euros (prix marteau) ;
- dix (10) euros HT par jour pour les bijoux et articles d'horlogerie d'une valeur inférieure à 10.000 euros (prix marteau),
la qualification des lots au sein de l'une de ces catégories est laissée à la discrétion de BARON REVERDITO.
Sans réponse de l'adjudicataire durant un (1) an à compter de la mise à disposition du lot, le lot est considéré comme abandonné et ce, conformément à la loi du 31 décembre 1903 modifiée par l'ordonnance no 2019-964 du 18 septembre 2019, pouvant entraîner à la vente judiciaire du lot.
Pour tout lot adjugé, réglé ou non, demeurant stocké dans un autre lieu que tout lieu géré directement par BARON REVERDITO dont le choix est laissé de manière discrétionnaire à BARON REVERDITO, l'adjudicataire est seul redevable des frais de stockage inhérents au stockage du ou des lots en application des conditions générales de ces sociétés de stockage tierces, faisant l'objet d'une facturation par une société de stockage et que le montant soit ou non avancé par BARON REVERDITO.

8. Transfert de propriété et des risques – transport des lots
Le transfert des risques sur les lots s'opère au moment de l'adjudication lorsque l'adjudicataire revêt la qualité de professionnel, de telle sorte que la responsabilité de BARON REVERDITO ne peut être reconnue en cas de perte ou de dommages causés sur le ou les lots. Le transfert des risques à l'adjudicataire consommateur ou non-professionnel s'opère lorsque celui-ci ou un tiers désigné par ses soins (et notamment, et de manière non exhaustive, un transporteur) prend physiquement possession des lots. Le transport des lots doit être effectué aux frais et sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. L'adjudicataire est lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions. BARON REVERDITO décline toute responsabilité quant aux dommages que le lot pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée. BARON REVERDITO ne peut assumer une quelconque responsabilité en l'absence de prise de disposition à cet effet.
BARON REVERDITO n'effectue aucun emballage ni envoi. Toutes les formalités d'emballage et de transport restent à la charge exclusive de l'adjudicataire, quelle que soit sa qualité, celui-ci devant se rapprocher de toute société de transport de son choix. L'adjudicataire doit solliciter un rendez-vous au moins 24 heures à l'avance afin que BARON REVERDITO mette à disposition du transporteur le ou les lots. Les sociétés de transport n'étant pas les préposées de BARON REVERDITO, cette dernière ne peut être responsable de leurs actes ou omissions. L'adjudicataire ayant opté pour un envoi de ses achats par une société de transport adhère aux conditions générales de ce prestataire et écarte la possibilité d'engager la responsabilité de BARON REVERDITO en cas de préjudice subi dans le cadre de cette prestation de services.
A titre indicatif :
The Packagers : https://www.thepackengers.com/fr

9. Éventuel droit de rétractation du client consommateur pour l'achat d'un lot appartenant à un vendeur professionnel dans le cadre de ventes entièrement dématérialisées
L'adjudicataire consommateur est informé qu'il dispose d'un droit de rétraction lorsque (i) le vendeur est un professionnel – entendu comme toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole – et (ii) que la vente est entièrement dématérialisée, en ce qu'elle se tient sans que quiconque n'ait la capacité d'assister à la vente en personne. Les lots pouvant bénéficier d'un droit de rétractation éventuel sont identifiés par le symbole « # ». Lorsque ce droit s'applique, l'adjudicataire consommateur dispose d'un délai de quatorze (14) jours suivant le lendemain de livraison ou de la délivrance du lot pour exercer ce droit en adressant une telle demande par courrier électronique. L'adjudicataire exerçant ce droit restitue le ou les lots à BARON REVERDITO et supporte les coûts directs de renvoi du ou des lots à BARON REVERDITO.

PARTIE 5 – DISPOSITIONS DIVERSES
1. Biens culturels
L'exportation hors de FRANCE ou l'importation dans un autre pays d'un lot peut être affectée par les lois du pays vers lequel il est exporté ou importé. L'exportation de tout lot hors de FRANCE ou l'importation dans un autre pays peut être soumise à l'obtention d'une ou plusieurs autorisation(s) d'exporter ou d'importer. Certaines lois peuvent interdire l'importation ou interdire la revente d'un lot dans le pays dans lequel il a été importé. L'exportation d'un lot revêtant la qualité de bien culturel, en dehors du territoire douanier français est subordonnée à l'obtention d'un certificat délivré par les services compétents du Ministère de la Culture, dans un délai maximum de quatre (4) mois à compter de la demande, sous réserve des exceptions figurant au sein du Code du patrimoine. Les services du Ministère de la Culture peuvent refuser la délivrance d'un tel certificat ou rejeter une telle demande lorsque le bien culturel considéré est notamment susceptible de présenter le caractère d'un trésor national. En tout état de cause, la responsabilité de BARON REVERDITO ne saurait être engagée en cas de retard ou de refus de délivrance de certificat. La demande, la suspension ou le refus de délivrance de certificat est sans incidence aucune sur l'obligation de paiement à la charge de l'adjudicataire, lequel est redevable de ces sommes envers BARON REVERDITO et notamment au titre des frais engagés. Sous certaines conditions laissées à la discrétion de BARON REVERDITO, BARON REVERDITO peut effectuer les formalités de demande de certificat d'exportation pour le compte de l'adjudicataire et est susceptible de facturer l'ensemble des frais afférents à l'adjudicataire. En cas de suspension, de rejet de la demande ou de refus de délivrance du certificat, BARON REVERDITO n'est pas redevable du remboursement de telles sommes à l'adjudicataire.

2. Réglementation Cites
La réglementation internationale du 3 mars 1973, dite Convention de Washington, a pour objet la protection de spécimens et d'espèces dits menacés d'extinction. L'exportation ou l'importation de tout lot fait ou comportant une partie (quel qu'en soit le pourcentage) en ivoire, écailles de tortues, peau de crocodile, corne de rhinocéros, os de baleine, certaines espèces de corail et en palissandre, etc. peut être restreinte ou interdite. Il appartient, sous sa seule responsabilité, à l'adjudicataire de prendre conseil et de vérifier la possibilité de se conformer aux dispositions légales ou règlementaires qui peuvent s'appliquer à l'exportation ou l'importation d'un lot, avant même d'enchérir. Des informations supplémentaires relatives à la réglementation applicable à certains lots peuvent être indiquées sur la fiche de présentation dudit lot.
Dans certains cas, le lot concerné ne peut être transporté qu'assorti d'une confirmation par expert, aux frais de l'adjudicataire, de l'espèce et ou de l'âge du spécimen concerné. BARON REVERDITO peut, sur demande, assister l'adjudicataire dans l'obtention des autorisations et rapport d'expert requis. Ces démarches sont conduites aux seuls frais de l'adjudicataire. Cependant, BARON REVERDITO ne peut garantir que les autorisations soient délivrées. En cas de refus de permis ou de délai d'obtention de celui-ci, l'adjudicataire reste redevable de la totalité du prix d'achat du lot. Un tel refus ou délai ne saurait en aucun cas justifier le retard du paiement ou l'annulation de la vente.

3. Propriété intellectuelle
BARON REVERDITO est seule titulaire du droit de reproduction sur son catalogue et son contenu. Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon à son préjudice. Toute reproduction du catalogue de BARON REVERDITO peut également constituer une reproduction illicite d'une oeuvre exposant son auteur à des poursuites en contrefaçon par le titulaire des droits d'auteur sur l'oeuvre. La vente d'une oeuvre n'emporte pas au profit de son nouveau propriétaire le droit de reproduction et de représentation de l'oeuvre.

4. Données personnelles
L'enchérisseur est informé que BARON REVERDITO, en sa qualité de responsable de traitement, collecte et traite des données personnelles dans le cadre de l'exécution d'un contrat avec l'enchérisseur, ayant pour objet la gestion des ordres d'achat ferme ou téléphonique, ainsi que la gestion des enchères et des adjudications. L'enchérisseur dispose d'un droit d'accès, de suppression, de rectification, de limitation et d'opposition de traitement et d'un droit à la portabilité sur ses données personnelles. L'enchérisseur est invité à consulter la politique de protection des données personnelles de BARON REVERDITO.

5. Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
Conformément à l'article L. 561-2, 14o du Code monétaire et financier, les obligations relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme sont applicables à BARON REVERDITO en sa qualité d'opérateur de ventes volontaires lorsque celle-ci procède à une transaction ou une série de transactions liées d'un montant égal ou supérieur à 10.000 euros. L'adjudicataire ou son mandant s'engage à fournir spontanément et de bonne foi l'ensemble des documents permettant l'établissement de leur identité. Il s'engage, à première demande de BARON REVERDITO, laquelle n'a pas à être motivée, de répondre aux interrogations formulées et de lui adresser l'ensemble des documents et justificatifs sollicités par ses soins, et notamment afin de justifier de la provenance des fonds. Le défaut de réponse à de telles sollicitations, lesquelles sont justifiées par l'application de la réglementation, est susceptible d'entraîner la suspension ou l'annulation de la vente. En fonction du risque identifié, BARON REVERDITO peut se trouver dans l'obligation de mettre un terme ou de suspendre l'opération envisagée.

6. Loi applicable et attribution de compétence juridictionnelle
Conformément aux dispositions de l'article L. 321-17 du Code de commerce, l'action en responsabilité à l'encontre d'un opérateur de ventes volontaires se prescrit par cinq ans à compter de la prisée ou de la vente aux enchères publiques. BARON REVERDITO rappelle à ses clients l'existence du Recueil des obligations déontologiques des opérateurs de ventes volontaires pris par arrêté ministériel du 30 mars 2022. Ce recueil est disponible sur le site du Conseil des maisons de vente. BARON REVERDITO informe également ses clients de la possibilité de recourir à une procédure extrajudiciaire de règlement des litiges en saisissant le commissaire du Gouvernement près le Conseil des maisons de vente, en ligne ou par courrier avec accusé de réception. Seule la loi française régit les présentes conditions générales d'achat. TOUS LES LITIGES AUXQUELS LE PRESENT CONTRAT POURRAIT DONNER LIEU, ET A DEFAUT DE CONCILIATION PREALABLE, CONCERNANT TANT SA VALIDITE, SON INTERPRETATION, SON EXECUTION, SA RESILIATION, LEURS CONSEQUENCES ET LEURS SUITES SONT SOUMIS EXCLUSIVEMENT AUX TRIBUNAUX COMPETENTS DE PARIS (FRANCE) DANS LES CONDITIONS DE DROIT COMMUN.

Liste des symboles
° : lot vendu par BARON REVERDITO, l'expert de la vente ou les prestataires de services participant à l'organisation de la vente.
+ : lot dont la vente est assujettie à la TVA à hauteur de 5,5%.
* : lot dont la vente est soumise à des frais additionnels pouvant être rétrocédés à l'adjudicataire sur présentation des documents douaniers d'exportation hors Union européenne dans un délai de trois mois.
** : lot dont la vente est soumise à des frais additionnels à hauteur de 20% pouvant être rétrocédés à l'adjudicataire sur présentation des documents douaniers d'exportation hors Union européenne dans un délai de trois mois.
: lot pouvant bénéficier d'un droit de rétractation éventuel.

Remerciements exceptionnels

Maître Florence Baron-Reverdito et Docteur Bernard Reverdito
Maître Alexis Fournol, Maître Maximilien Talbot, Edouard Bernard (APPIA),
agence Sisso, Maître Adrianne Grunberg, Camila Pinzon



VENTES À VENIR

BARON REVERDITO
MAISON DE VENTES AUX ENCHÈRES



JANVIER 2026 POSTWAR & CONTEMPORAIN

BARON REVERDITO
MAISON DE VENTES AUX ENCHÈRES



FÉVRIER 2026 GRANDS VINS & SPIRITUEUX

BARON REVERDITO
MAISON DE VENTES AUX ENCHÈRES



MARS 2026 COLLECTIONS CLASSIQUE

BARON REVERDITO
MAISON DE VENTES AUX ENCHÈRES



MAI 2026 ARTS DECORATIFS & DESIGN

Si vous souhaitez faire expertiser vos objets et inclure des lots, vous pouvez nous écrire à :
contact@baronreverdito.com - Tel : 06 72 98 97 07

BARON REVERDITO

MAISON DE VENTES AUX ENCHÈRES



MARDI 16 DÉCEMBRE 2025

BIJOUX & HORLOGERIE